

Chapitre 5

L'état de santé d'un système social

« L'état de santé des populations » comme concept

*« On a trouvé, en bonne politique, le secret de
faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la
terre, font vivre les autres. »*

VOLTAIRE

*« Les systèmes, comme les constitutions, sont les
jouets avec lesquels s'amuse les personnes
graves. »*

JACQUES BAINVILLE

« L'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS » COMME CONCEPT

Les chapitres antérieurs, sur la base des données exhaustives et systématiques dont dispose le Québec dans le temps long, ont permis de constater que l'application du concept « d'état de santé » à des populations était distincte de celle qui vaut à l'échelle individuelle. On a aussi pu voir qu'à l'échelle des populations, la manifestation de la morbidité était, de façon causale et nécessaire, associée à d'autres manifestations tels le non-emploi, la pauvreté, l'exode démographique. Pour les *systèmes sociaux*, le concept d'état de santé est donc différent de celui qui s'applique aux *systèmes organiques* des individus.

Ce chapitre met en contraste ces deux réalités pour compléter et circonscrire le concept d'état de santé des populations au-delà de la seule dimension de la « morbidité ». La démonstration requise pour ce faire touchera d'abord la notion de système valant pour les individus et les collectivités. Partant ensuite de la réalité démographique spécifique aux populations, elle permettra de mieux différencier en quoi les *deux concepts* d'état de santé se distinguent de façon formelle et fondamentale.

Une fois cet ordre de préoccupation clarifié, il reste à comprendre le *mouvement du système social* et à identifier les *facteurs objectifs et décisionnels* qui entretiennent ce mouvement et ses manifestations au plan de l'état de santé. Il sera ainsi possible de s'expliquer d'apparents paradoxes québécois. Par exemple, les flux démographiques de jeunes découlant des écarts de disponibilité d'emplois entre les populations régionales auraient « normalement » pour effet de rééquilibrer la disponibilité relative d'emplois entre les régions. Puisqu'il n'en est rien, il s'agira donc d'identifier quel type de facteurs et quel genre de mécanisme peuvent maintenir *constants* les paramètres de manque d'emploi, de morbidité et d'exode démographique, paramètres qui, par leur stabilité apparente, attestent du mouvement du système social vers un état de santé davantage clivé entre les populations. On verra ainsi quels facteurs fondent l'étiologie des problèmes à l'échelle des populations.

Au terme du chapitre, le lecteur aura vu comment l'état de santé tel qu'il peut être vécu et perçu à l'échelle individuelle est, en bonne part, tributaire de processus sociaux ayant cours à l'échelle des populations. Il aura aussi vu en quoi le concept d'état de santé, à l'échelle sociale, possède des caractères propres, sans équivalence à l'échelon individuel.

LE CONCEPT « D'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS »

On a évoqué précédemment la spécificité du concept *d'état de santé* appliqué à des populations, par opposition au concept de santé des individus. On a vu aussi que la propension des populations à générer des niveaux différents de morbidité obéit à des facteurs de causalité précis entretenant des rapports différents de ceux qui prévalent à l'échelle individuelle : les populations, contrairement aux individus qui les composent, ne peuvent, par exemple et à l'évidence, être affligées de problèmes organiques.

Par ailleurs, à l'échelle des populations, la morbidité n'entretient pas nécessairement de rapport avec l'incidence de la mortalité, là où existent des systèmes de soins universels. Dans ces cas, le risque de mort, comme aboutissant probable de la maladie organique, peut être atténué. Or, tout comme il existe une différence marquée entre l'état de santé des personnes et celle des populations, on pourrait aussi s'attendre à ce qu'une dissemblance équivalente se manifeste aussi entre la mortalité des personnes et la disparition des populations.

En quoi ce questionnement est-il pertinent à cet ouvrage? Puisque les populations et les individus appartiennent à des ordres de réalité différents, il n'est plus exclus que des facteurs spécifiques et identifiables puissent, comme la maladie chez les individus, compromettre la pérennité des populations, indépendamment des individus qui en font partie. Ces facteurs pourraient d'ailleurs entretenir un rapport quelconque avec ceux qui occasionnent la morbidité. Ainsi, paradoxalement, des populations très malades pourraient à la fois montrer une espérance de vie élevée et être en voie de disparaître. Par ailleurs, des individus très malades pourraient ne pas se sentir confrontés à l'éventualité d'une mort imminente en raison de la possibilité de se faire soigner et de guérir leurs maux. Les populations et les individus se situant dans deux ordres de réalité distincts, il n'est pas a priori justifié de postuler l'existence d'une parfaite symétrie entre les facteurs qui compromettent la santé ou le destin des uns et des autres.

UN QUESTIONNEMENT SUR L'EXHAUSTIVITÉ DU CONCEPT

Les chapitres précédents font voir que l'état de santé des populations régionales du Québec se mesure plus par leur niveau de morbidité et de consommation de services que par le niveau de mortalité qui les caractérise. Plusieurs des faits rapportés en première partie permettent de constater qu'à l'échelle sociale, celle des populations, la relation d'équivalence entre le concept de morbidité et celui d'état de santé mesuré par sa carence *est incomplète*, notamment en raison du rapport causal indissociable entre la morbidité, la pauvreté et le niveau de non-emploi. Ainsi, on pourrait affirmer que la santé des populations se mesure autant par leur niveau d'emploi et leur niveau de richesse que par leur niveau de « non-morbidité »; la cause et l'effet étant également nommés par le même concept, la morbidité (v. Le Petit Robert). Or, cette équivalence qui se vérifie à l'échelle des populations est fondamentalement fautive à l'échelle individuelle où ni le chômage ni la pauvreté ne constituent des assurances quant à l'éventualité de maladie ou de mortalité; mais tout au plus une certaine probabilité d'être malade dépendamment de prédispositions génétiques.

Les premiers chapitres ont aussi montré que le lien entre la morbidité et des phénomènes démographiques suffisamment lourds pour compromettre l'existence même des populations est, au plan théorique, essentiellement de nature associative à cette échelle. On y a vu que le niveau de morbidité et la vitesse de changement de la structure d'âge des populations sont deux effets disjoints procédant d'une *cause commune*, le niveau de non-emploi mesuré par le taux d'inoccupation. Même associatif, ce lien apparaît d'une importance considérable.

On constate par ailleurs que la maladie éradique rarement des populations entières – sauf dans des situations telles les épidémies extrêmement ravageuses, ou d'éventuelles guerres bactériologiques. Pourtant, le maintien chronique de conditions économiques particulières a pour effet de priver les populations de leur capacité de se reproduire naturellement et peut causer à long terme la disparition pure et simple des populations systématiquement affectées par ces conditions.

En explicitant à l'échelle sociale des populations les fondements empiriques de la relation associative entre la « mortalité » des populations et leur niveau de morbidité, en comparant ces rapports avec les concepts correspondants de mort et de maladie à l'échelle des individus, ce chapitre rendra plus complète la notion d'état de santé des populations; il devrait ainsi synthétiser les résultats de nos travaux sur le concept.

LE RECOURS À LA NOTION DE SYSTÈME POUR MIEUX COMPRENDRE LE CONCEPT

Les phénomènes traités ici appartiennent à deux ordres distincts de la réalité humaine – le social et l'individuel. À ces deux échelles de perception de la réalité vivante, existent, de part et d'autre, *des ensembles organisés de fonctions spécifiques nécessaires à l'existence des organismes biologiques et des organismes sociaux*. Ce qui constitue, en fait, deux applications différentes de ce qu'est un système. Cette notion de « système », propre aux deux ordres de réalité étudiés, sera utile pour mieux distinguer leurs caractères respectifs.

Considéré comme *système organique*, un être humain – à l'instar d'autres êtres vivants – renvoie minimalement à un ensemble de fonctions biologiques organisées, dont chacune est assumée par un ou plusieurs organes en interaction. Alors que chez l'humain comme chez l'animal, certains organes remplissent, dans un contexte donné, des fonctions vitales – les fonctions cardiaques ou cérébrales, par exemple – d'autres organes apparaissent remplir des fonctions moins immédiatement essentielles, telles les fonctions gustatives ou olfactives. Elles sont ici considérées accessoires, au sens où les individus qui en sont privés – par la défaillance d'un organe non vital – ne sont pas, a priori, en danger de mort.

De même, dans un *système social*, les fonctions vitales pour l'existence d'une collectivité doivent être assumées, faute de quoi cette collectivité court le risque de disparaître. À titre indicatif, le Dr Hans Selye (1974, page 91), a bien exprimé ce qui apparaît à la fois nécessaire et commun à l'existence de systèmes biologiques, individuel et social, vus comme autant d'états distincts et mutuellement exclusifs : « *L'homme doit travailler. Je pense qu'il faut, avant tout, commencer par nous pénétrer de l'idée que le travail est une nécessité biologique.* » Dans la mesure où la proposition de Selye est fondée, l'existence de la relation causale à l'échelle des populations entre le non-emploi et l'incidence de la maladie ne surprend guère. À l'échelle d'une collectivité, la similitude entre le travail comme nécessité biologique vitale (s'il y a lieu) et le travail vu comme une nécessité sociale vitale passe non par les voies de la biologie mais par celles de la démographie.

À la différence de ce qui se passe à l'échelle des êtres humains, les fonctions vitales d'un système social ne sont pas assumées par le type « d'organes » propre à la réalité biologique. Certaines fonctions, parmi les plus importantes, sont assumées par des « organes » politiques : la plus essentielle consistant à régulariser l'accès aux ressources vitales à

ces collectivités et à leurs membres. Sans quoi, les processus migratoires agissant, les collectivités peuvent être amenées à disparaître, provoquant de ce fait la désertification du territoire national. Dans le contexte de cet ouvrage, un système organique, social ou d'autre nature, réfère minimalement à *l'ensemble organisé des fonctions* nécessaires à l'existence de l'organisme considéré.

Or, le modèle explicatif développé et vérifié au quatrième chapitre propose une application mesurable de la notion de système à l'échelle sociale. On y retrouve d'abord des concepts-clés référant à des faits de réalité entretenant entre eux des rapports causaux. Par exemple, on constate qu'en vertu de ces rapports, les régions se distinguent les unes des autres sur une longue période sur la base *d'un ensemble structuré de faits* symptomatiques des fonctions propres à un système social, dont certaines sont vitales pour ce système (tableau 9).

TABLEAU 9
Caractéristiques distinguant les populations

UN NIVEAU D'EMPLOI PLUS ÉLEVÉ*	UN NIVEAU DE NON-EMPLOI PLUS ÉLEVÉ
un plus haut niveau de richesse	un plus haut niveau de pauvreté
un niveau de santé plus élevé	un niveau de morbidité plus élevé
un niveau d'attraction démographique plus élevé assurant une pérennité à la collectivité	un niveau d'exode plus élevé au sein des strates d'âge assumant le remplacement naturel

* Référant au principal moyen d'acquérir de la richesse mesurée par le revenu.

L'analyse produite montre que l'interaction entre ces fonctions est constante pour l'ensemble des régions; la morbidité ne s'avère dès lors *qu'un aspect parmi plusieurs autres* qui peuvent contribuer à définir et caractériser la notion d'état de santé des populations. Ainsi, la santé, par opposition à la morbidité, ne constitue qu'une fonction parmi d'autres permettant de cerner la notion plus globale de « l'état de santé des populations ». Cette notion renvoie aussi à la capacité des collectivités de répondre aux besoins de leurs membres (le revenu), ainsi qu'à la capacité

de cette collectivité d'assurer aussi sa reproduction naturelle. Parallèlement, dans les systèmes organiques complexes, on ne rencontre pas non plus de systèmes dont l'intégrité soit assumée par une seule fonction. De même, lorsque dans un système organique une fonction vitale est perturbée, cela entraîne généralement la perturbation de plusieurs autres fonctions.

Même si les faits évoqués précédemment correspondent, jusqu'à preuve du contraire, aux faits de la réalité sociale, une objection semble s'opposer à cette prétention systémique. Cette objection repose sur la *quasi-absence* de mouvement dans les phénomènes observés, décrits et reliés. En effet, pourquoi sur une longue période le positionnement relatif des régions, les unes par rapport aux autres, ne change-t-il pas de façon significative? L'objection apparaît d'autant plus pertinente que, sur une période de 10 à 12 ans, on ne constate pas de fluctuations considérables du niveau relatif de consommation de services des régions, non plus que de variation du taux d'inoccupation au-delà de 4 % sauf exception : comme si ces ensembles étaient statiques ou immuables. La Gaspésie serait dès lors perçue comme « naturellement » pauvre et malade, par opposition à la région de Laval « naturellement » riche et en santé.

Cette perception est inexacte dans la mesure où certains concepts du modèle ne sont pas aptes à rendre compte du mouvement du système. Par contre, d'autres concepts rendent compte des mutations structurelles subies par les populations régionales et de la vitesse de ces mutations. D'autres aussi permettent même d'établir le rapport entre les facteurs premiers qui animent le système, notamment la variable exogène e_1 , et les effets démographiques qui témoignent de ce qui tient lieu de « mortalité » à l'échelle des populations (ou des systèmes sociaux).

Avant de traiter cet aspect fondamental de la problématique, il importe, d'entrée de jeu, de disposer de deux genres de confusion couramment véhiculés, même dans le monde académique québécois :

- ◆ plusieurs établissent une relation d'équivalence entre l'évolution des effectifs démographiques bruts d'une population et l'assurance de sa pérennité dans le temps. C'est faux. En effet, qu'elle compte 100 personnes ou 1 million d'effectifs, une population qui voit partir ses derniers membres féminins âgés de moins de 35 ans est une population virtuellement terminée. L'extinction définitive n'est alors qu'une question de temps, car cette population vient alors de perdre les derniers membres capables d'assurer la reproduction naturelle de la collectivité. Dans ce contexte, nous considérons en désintégration démographique *une*

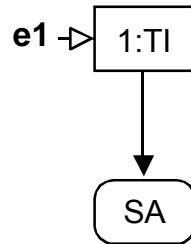
population dont la structure d'âge évolue dans cette direction : la vitesse d'exode des effectifs en âge de se reproduire (les 15-34 ans) mesure ce mouvement.

- ◆ certains confondent la stabilité apparente des mesures avec l'absence de mouvement du système. La stabilité apparente du taux d'inoccupation dans les régions affectées par des exodes systématiques de jeunes est-elle indicatrice de l'existence de facteurs structurels entretenant ce mouvement? En effet, si les jeunes ne quittaient pas les régions où l'emploi est rare, le taux d'inoccupation y augmenterait de façon régulière et dramatique. Par ailleurs, le fait que le taux d'inoccupation reste bas dans les régions d'accueil, alors que les jeunes en quête d'emploi y immigreront, témoigne de l'existence de facteurs *structurels* qui maintiennent constants et entretiennent les écarts de niveau d'emploi entre les régions. Ceci dénote l'existence et l'action d'une variable exogène regroupant le ou les facteurs qui fournissent « l'énergie » à l'ensemble et qui assurent ce qui tient lieu de mouvement du système. C'est la variable e_1 du modèle complet.

L'IMPACT DES BILANS MIGRATOIRES RÉGIONAUX DES PERSONNES EN ÂGE DE SE REPRODUIRE DE 1971 À 1991 : UNE ANALYSE EN CINQ ÉTAPES

L'analyse qui suit traite du mouvement du système partant de l'interaction des facteurs susceptibles d'engendrer la « mortalité » des populations et plus précisément leur désintégration démographique. Cette analyse ne traitera pas de la baisse de la fécondité comme autre facteur démographique pouvant engendrer le même effet : l'exode des hommes et des femmes en âge d'avoir des enfants est, dans le contexte étudié, un facteur plus compromettant pour la survie d'une population.

Cette analyse porte donc sur le segment du modèle explicatif impliquant des rapports entre les variables e_1 , Tl, e_2 et PRA (diagramme 9). Il faut noter ici que l'influence de la variable e_2 , l'historique du peuplement, et l'influence qu'exerce le Tl sur PRA seront considérées à partir du *résultat global* de ces deux influences identifié par la variable SA qui réfère à la structure d'âge d'une population à un moment donné. Nous étudierons l'évolution de celle-ci dans le temps long.

DIAGRAMME 13**Le segment du modèle explicatif sous examen**

Cette analyse vise deux buts :

- ◆ au plan théorique, distinguer ce qui caractérise en propre l'état de santé des populations et l'état de santé des individus, à partir des différences entre les fonctions vitales et particulières à assumer pour maintenir l'existence de chacun des deux types de système (social et organique);
- ◆ sur un autre plan, identifier le moment à partir duquel a été *activé* le processus qui a eu pour effet de maintenir les écarts de niveau d'emploi entre les régions sans égard aux « corrections » découlant naturellement de la migration des personnes.

Le repérage de cette date devrait permettre de reconnaître les événements à l'origine des effets démographiques, sociaux et sanitaires dont nous constatons et subissons actuellement les effets, de même que les causes d'ordre *anthropique* qui éventuellement les expliquent. À titre d'hypothèse initiale, cette date marquerait la mise en mouvement du système et la mise en place des « pratiques » assurant le caractère à la fois « rectiligne » et continu de ce mouvement.

Le troisième chapitre a montré comment le taux d'inoccupation influence la structure d'âge des populations en accélérant le processus de leur vieillissement, et cela spécifiquement dans les régions où les *push factors* exercent une influence plus déterminante que les *pull factors*. Nous y avons vu également l'indice confectionné pour mesurer la vitesse relative du changement de la structure d'âge des populations, expliquée par le niveau de non-emploi (TI) et imputable à l'exode des jeunes en âge de se reproduire. Les faits alors mis en évidence illustraient et démontraient l'existence d'un rapport entre le TI et les facteurs concourant à moduler la vitesse de changement de la structure d'âge des populations : la vitesse d'exode des jeunes et la dénatalité en découlant.

Par contre, les faits réels montrant l'ampleur et la régularité de l'exode des jeunes hors de certaines régions, de même que l'impact de ce processus létal au plan social sur l'évolution de la structure d'âge des populations régionales, n'ont pas été mis en exergue. Ce que nous ferons ici.

Les faits qui attestent des processus démographiques en cours au Québec sont nombreux et variés. Dans ce contexte, et pour illustrer l'impact des bilans migratoires de façon compréhensible pour le lecteur, sera présentée, à l'aide des données primitives, toute la démarche méthodologique appuyant les conclusions découlant de l'analyse des faits. Cette approche est nécessaire, eu égard à l'importance des conclusions de cette analyse et à la légitime préoccupation de lecteurs soucieux de vérifier les faits à la source. Cinq étapes, respectant une hiérarchie partant du général au particulier, caractérisent la démarche.

La première présente les données brutes et primitives attestant de l'ampleur des flux migratoires qui caractérisent les personnes en âge de se reproduire, entre 1971 et 1991.

Sur la base de ces données, vient ensuite le calcul global pour chaque région de la vitesse du changement démographique attribuable à la migration des personnes en âge de se reproduire.

La troisième étape illustre pour deux blocs de régions la régularité des changements sur les quatre périodes intercensitaires entre 1971 et 1991. Pour six régions en désintégration démographique où les *push factors* jouent davantage que les « *pull* », on observera la constance caractérisant le processus dans chacune. Cinq régions où les *pull factors* sont dominants, sont aussi présentées à des fins comparatives. Cette étape permet de vérifier également la *constance* du rapport entre le comportement migratoire⁴³ des populations régionales et leur taux d'inoccupation comme facteur explicatif.

Utilisant à titre exemplatif l'une des régions en désintégration, l'étape suivante permet d'examiner, dans le temps long, l'impact du processus d'exode sur la variation de la structure d'âge. Cette étape permet également d'identifier la date approximative à laquelle les processus étudiés, dans cet ouvrage, ont été activés.

⁴³ Contrairement à d'autres espèces animales dont les migrations impliquent annuellement un retour, les migrations humaines évoquées ici sont pour la plupart sans espoir de retour...

TABLEAU 10
Dénombrement des personnes de 20 à 34 ans
selon les recensements canadiens de 1976 à 1991

RÉGION (N°)	RECENSEMENT			
	1976	1981	1986	1991
	A ₁	B ₁	C ₁	D ₁
01	50 210	57 695	55 820	44 675
02	70 395	82 585	80 155	67 410
03	154 260	165 060	164 020	155 615
04	107 250	119 880	117 995	104 490
05	62 050	68 790	67 080	62 380
06	491 830	485 945	497 855	477 720
07	66 265	68 240	73 830	76 380
08	35 330	41 605	41 605	38 830
11	27 115	30 615	29 980	23 845
12	76 055	91 305	88 420	84 220
13	58 525	72 070	78 665	79 375
14	68 865	84 385	82 840	80 175
15	55 245	70 190	72 585	93 520
16	255 895	291 395	286 465	289 955

Finalement, sur la base d'un modèle de prédiction démographique, l'étape cinq démontre la récurrence, la régularité des flux migratoires et la chronicité des causes et des effets en découlant.

Le modèle et la méthode développés aux fins de cette démonstration générale ont déjà été décrits sommairement au troisième chapitre qui traite en outre de la mesure du bilan migratoire des jeunes en âge de se reproduire. On y explique aussi les limites d'interprétation des résultats découlant des opérations qui suivent.

PREMIÈRE ÉTAPE : L'INVENTAIRE DES DONNÉES PRIMITIVES

Le tableau 10 reproduit les effectifs globaux des personnes de 20-34 ans résidant dans chaque région pour chacun des recensements quinquennaux réalisés au Canada entre 1976 et 1991; le tableau 11 présente les effectifs des 15-29 ans pour les mêmes territoires, entre 1971 et 1986.

TABLEAU 11
Dénombrement des personnes de 15 à 29 ans
selon les recensements canadiens de 1971 à 1986

RÉGION (N°)	RECENSEMENT			
	1971	1976	1981	1986
	A ₂	B ₂	C ₂	D ₂
01	60 320	62 565	62 800	52 770
02	78 895	87 405	90 730	75 095
03	150 100	166 970	168 230	153 380
04	118 795	127 100	128 000	110 155
05	66 690	72 100	72 950	64 755
06	532 135	530 700	497 735	466 525
07	59 075	73 275	72 120	69 910
08	40 230	43 905	45 980	39 960
11	31 725	34 380	34 775	29 900
12	79 000	88 915	93 690	82 725
13	55 365	68 245	79 620	76 735
14	64 035	74 955	85 330	77 245
15	45 565	59 630	68 710	65 215
16	221 700	274 495	296 085	271 505

Ces données, tirées du Recensement canadien, proviennent, par conséquent, de source officielle. De plus, elles ont été agrégées en respectant les limites territoriales actuelles des régions du Québec. Elles tiennent donc compte des modifications afférentes aux redécoupages successifs des limites territoriales des régions administratives du Québec adoptés par les fonctions ministérielles du gouvernement québécois.

DEUXIÈME ÉTAPE : LA MESURE, PAR RÉGION, DE L'INDICE GLOBAL DE VITESSE D'EXODE DES PERSONNES EN ÂGE DE SE REPRODUIRE, ENTRE 1971 ET 1991

Cette mesure est établie sur la base des *bilans migratoires* des personnes appartenant aux groupes d'âge impliqués, en considérant comme négligeable l'influence de la mortalité dans ces groupes d'âge. La mortalité est, en effet, le facteur autre que la migration pouvant possiblement expliquer les écarts mesurés entre les données du tableau 10 et

TABLEAU 12

Bilan global et par tranches quinquennales des gains et des pertes d'effectifs de personnes en âge de se reproduire entre 1971 et 1991

RÉ- GION (N°)	PÉRIODE QUINQUENNALE				BILAN DES GAINS ET DES PERTES SUR 20 ANS	INDICE MIGRATOIRE EN %
	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986	1986 à 1991		
	A ₃	B ₃	C ₃	D ₃		
					E ₃ = A ₃ + B ₃ + C ₃ + D ₃	F ₃ = (E ₃ + A ₂) × 100
01	- 10 110	- 4 870	- 6 980	- 8 095	- 30 055	- 49,83
02	- 8 500	- 4 820	- 10 575	- 7 685	- 31 580	- 40,03
03	4 160	- 1 910	- 4 210	2 235	275	0,18
04	- 11 545	- 7 220	- 10 005	- 5 665	- 34 435	- 28,99
05	- 4 640	- 3 310	- 5 870	- 2 375	- 16 195	- 24,28
06	- 40 305	- 44 755	120	11 195	- 73 745	- 13,86
07	7 190	- 5 035	1 710	6 470	10 335	17,49
08	- 4 900	- 2 300	- 4 375	- 1 130	- 12 705	- 31,58
11	- 4 610	- 3 765	- 4 795	- 6 055	- 19 225	- 60,60
12	- 2 945	2 390	- 5 270	1 495	- 4 330	- 5,48
13	3 160	3 825	- 955	2 640	8 670	15,66
14	4 830	9 430	- 2 490	2 930	14 700	22,96
15	9 680	10 560	3 875	28 305	52 420	115,04
16	34 195	16 900	- 9 620	18 450	59 925	27,03

celles du tableau 11, hormis la fiabilité des données produites à la source.⁴⁴

Pour mesurer les écarts pour chaque région, il suffit de calculer les différences, membre à membre, entre les données du tableau 10 et celles du tableau 11, pour obtenir les résultats du tableau 12 :

$$A_3 = A_1 - A_2 \text{ par exemple.}$$

Chaque résultat reproduit l'écart entre les effectifs des 15-29 ans à un recensement et les effectifs résiduels dénombrés dans les régions cinq ans après, soit à la date où toutes les personnes appartenant à ce même

⁴⁴ Le sixième chapitre traite explicitement du problème de la fiabilité des données démographiques produites par les recensements canadiens, comparativement à celles que fabrique le Bureau de la statistique du Québec.

groupe d'âge comptent désormais parmi les personnes âgées entre 20 et 34 ans.

L'indice migratoire (exode et immigration) est ensuite mesuré en établissant le rapport, pour chaque région, entre la somme des quatre résultats et les effectifs des 15-29 ans de chaque région au moment initial (1971), soit les effectifs de la colonne A_2 du tableau 11.

Le tableau 12 montre l'importance absolue, en nombre de personnes, et relative, en proportion de la population de référence de 1971, des gains et des pertes nettes mesurés par l'indice, conformément à la description qui en est faite au troisième chapitre. La colonne F_3 permet de constater, par exemple, que la région de la Gaspésie a perdu en 20 ans l'équivalent de 60 % des effectifs des 15-29 ans dont elle disposait en 1971. Une autre région, celle des Laurentides, en a gagné au cours de la même période pour une valeur équivalente à 115 %.

TROISIÈME ÉTAPE : L'EFFET CONTINU ET RÉCURRENT DES *PUSH FACTORS* SUR L'EXODE DÉMOGRAPHIQUE DES PERSONNES EN ÂGE DE SE REPRODUIRE, DANS SIX RÉGIONS EN DÉSINTÉGRATION

Le troisième chapitre a décrit théoriquement, sans le démontrer, le rapport causal existant entre les *push factors* – mesurés entièrement par le taux d'inoccupation – et l'exode démographique des populations. En principe, une démonstration complète devrait être réalisée sous deux volets montrant respectivement:

Le caractère récurrent de l'effet, donc le caractère continu et cumulatif des bilans migratoires négatifs des régions affectées entre 1971 et 1991. Cet aspect sera montré.

Le caractère récurrent de la cause, donc la récurrence du rapport (la corrélation) entre le niveau de non-emploi des mêmes régions et l'importance des bilans migratoires négatifs. Or, une démonstration complète exigerait, comme pour la variable démographique, que le taux d'inoccupation de chaque région fût disponible sur une base annuelle pour toute la période qui s'étend de 1971 à 1991.

Ce second volet ne peut être démontré en totalité. D'une part, les sources de données disponibles pour le taux d'inoccupation, et accessibles sur une base annuelle, permettent de remonter en 1987 plutôt qu'en 1971; d'autre part, des redécoupages des limites des régions administratives, survenus entre-temps empêchent d'établir ce rapport sur la base des territoires régionaux tels qu'ils existent actuellement pour la période antérieure à 1987.

TABLEAU 13
 Corrélation entre l'indice d'exode des personnes en âge de se reproduire (1971-1991) et les taux d'inoccupation annuels (1987-1997) pour les régions plus affectées par les *push factors*

ANNÉE DE MESURE DU TAUX D'INOCCUPATION	VALEUR DES CORRÉLATIONS EN %	
	POUR SIX RÉGIONS	POUR NEUF RÉGIONS
1987	- 90,4	- 86,5
1988	- 96,0	- 83,2
1989	- 95,2	- 85,7
1990	- 86,8	- 86,9
1991	- 79,3	- 84,7
1992	- 78,1	- 81,3
1993	- 89,0	- 81,6
1994	- 93,6	- 87,9
1995	- 88,4	- 72,1
1996	- 83,8	- 77,5
1997	- 86,9	- 77,2

Note : signification des corrélations : valeur seuil pour six observations ≥ 83 %; valeur seuil pour neuf observations ≥ 72 %.

Pour combler cette carence des données, des travaux plus anciens (Côté, 1991, page 30)⁴⁵ ont démontré que les régions (versions plus anciennes) accusant les niveaux de non-emploi les plus élevés entre 1971 et 1986 étaient dans l'ordre : le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie (régions 01 et 11), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02), l'Abitibi-Témiscamingue (région 08), Trois-Rivières (région 04), Québec (régions 03 et 12) et l'Estrie (région 05).

Pour la période partant de 1987 à aujourd'hui, le tableau 13 reproduit, pour l'ensemble des six régions où les *push factors* sont nettement supérieurs aux *pull factors*, la valeur des corrélations entre l'indice global d'exode démographique, selon la colonne F₃ du tableau 12, et le taux d'inoccupation de ces régions, à chacune des années entre 1987 et 1997 inclusivement. Ces six régions sont : le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie–Bois-Francs, l'Estrie,

⁴⁵ Dans cet ouvrage, pour la période couvrant 1971 à 1986, le taux d'inoccupation a été mesuré à l'aide des données extraites des recensements. Il repose donc sur une saisie de l'indicateur par période quinquennale.

TABLEAU 14
Distribution du taux d'inoccupation de 1987 à 1996
pour six régions en désintégration

RÉ- GION	TI EN % DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS									
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
01	51,2	50,3	53,7	51,7	50,5	51,9	54,0	51,9	49,9	50,8
02	49,8	49,5	50,5	48,6	50,0	51,0	52,2	54,1	51,0	50,9
04	45,8	44,4	45,1	45,9	48,6	48,0	46,4	46,1	45,7	48,6
05	44,9	41,8	40,4	41,6	45,5	48,1	46,6	45,5	43,5	45,1
08	46,7	42,9	42,3	46,3	48,1	49,0	48,9	47,7	44,9	45,6
11	58,6	56,1	57,5	61,9	62,7	65,4	63,9	62,5	63,0	63,0

TABLEAU 15
Distribution par rang des six régions en désintégration
selon leur taux d'inoccupation de 1987 à 1996

RÉ- GION	DISTRIBUTION PAR RANG									
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
01	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3
02	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2
04	5	4	4	5	4	6	6	5	4	4
05	6	6	6	6	6	5	5	6	6	6
08	4	5	5	4	5	4	4	4	5	5
11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Note : rang établi sur 14 régions, excluant la Côte-Nord et le Nord du Québec.

l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie. À l'exception de la région de Québec, ce sont les mêmes territoires que ceux qui avaient déjà été identifiés pour la période précédant 1987.

Le tableau 13 présente aussi les valeurs des corrélations obtenues en ajoutant aux régions nommées trois autres régions (Québec, Montréal-Centre et Beauce-Appalaches) totalisant neuf des quatorze régions faisant l'objet de cette étude. Ces trois dernières régions ont pour caractéristique de se situer approximativement au point de transition entre celles où les *push factors* sont systématiquement plus importants et les autres où les *pull factors* dominent.

Le tableau 13 démontre simplement le caractère continu et récurrent du déterminant immédiat de la propension des personnes en âge de se reproduire à quitter leur région d'origine. Or, ce déterminant est lui-même responsable du niveau de pauvreté et de morbidité, des populations en général. En tenant compte de ce qui a été précédemment expliqué, ce tableau démontre, du même coup, qu'aucun correctif efficace n'a été apporté au cours des vingt-cinq ou trente dernières années pour stopper ce processus létal pour l'existence des populations régionales.

Si cette démonstration offre une mesure globale, pour les régions impliquées seulement, du rapport quantitatif entre l'incitation à l'exode et l'importance de leur niveau respectif de non-emploi, elle ne permet pas en revanche d'y vérifier la régularité et l'absence de fluctuations du taux d'inoccupation malgré un exode systématique des jeunes, ni la permanence du positionnement de ces régions par rapport à celle où l'attraction migratoire est plus forte. Ces deux aspects sont explicités aux tableaux suivants : le tableau 14 montre que, sur une période de dix ans, le taux d'inoccupation varie très peu d'une année à l'autre; le tableau 15 montre que le positionnement relatif des régions en désintégration ne fluctue presque pas, entre elles comme par rapport à l'ensemble des quatorze régions étudiées.

Ce constat infirme les « hypothèses » récemment énoncées par un auteur touchant la prédominance prétendue des facteurs d'attraction sur les facteurs de répulsion.

« UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE DE L'EXODE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

« L'hypothèse de la prédominance des facteurs d'attraction plutôt que de répulsion dans la détermination des flux migratoires interrégionaux ne manque pas de vraisemblance. Les données détaillées sur les flux migratoires respectifs des diverses régions administratives (Duchesne 1995, p. 238s) semblent la conforter : les pertes des régions périphériques fluctuent au gré de la situation économique des régions urbaines, qui fut favorable de 1986 à 1989. La récession de 1990-1992 les a donc nettement atténuées. »

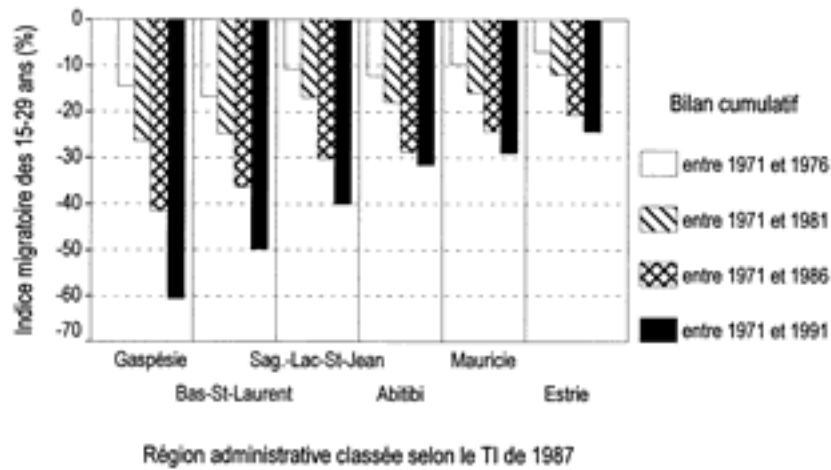
MATHEWS (1996), p. 425.

Cet énoncé tient à une imagination fertile et son « hypothèse », à une négligence évidente à vérifier la conformité de ses avancées en regard de la réalité.

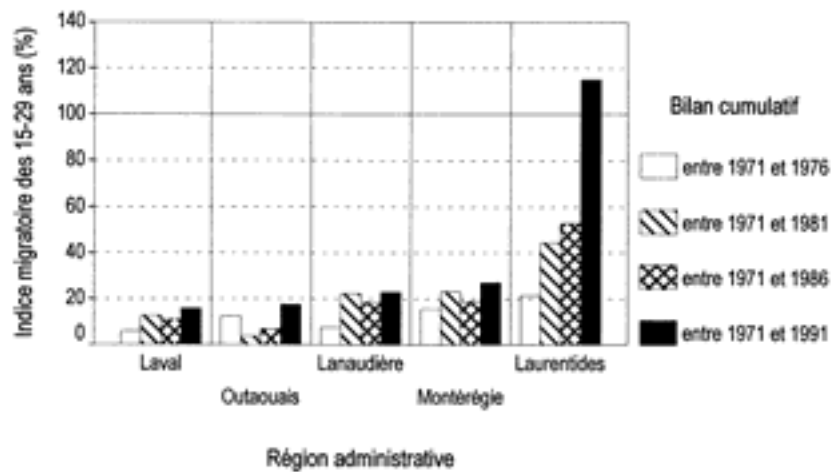
L'« atténuation » annoncée des flux migratoires n'a pas été vérifiée, les données du Recensement de 1996 n'étant pas disponibles au moment de publication de son hypothèse. Par ailleurs, la source des données démographiques utilisée par cet auteur est, de surcroît, systématiquement

GRAPHIQUE 15A

Bilans migratoires cumulatifs des personnes âgées de 15-29 ans pour six « régions stalactites », entre 1971 et 1991

**GRAPHIQUE 15B**

Bilans migratoires cumulatifs des personnes âgées de 15-29 ans pour cinq « régions stalagmites », entre 1971 et 1991



erronée⁴⁶. Un prochain paragraphe de ce chapitre démontrera, à l'aide d'un modèle de « prédiction » démographique appliqué à une région en désintégration, la vacuité de l'hypothèse évoquée.

Si le positionnement des régions en désintégration n'a guère fluctué en plus de vingt-cinq ans au chapitre de leur taux d'inoccupation, alors leur propension à l'exode ne devrait pas avoir fluctué non plus pour chacun des segments quinquennaux de la période de 1971 à 1991. À cet égard, les graphiques 15A et 15B illustrent, l'un, la progression continue de la propension à l'exode des personnes en âge de se reproduire dans les six régions les plus affectées, par sous-période entre 1971 et 1991, et l'autre, la contrepartie véritable dans les régions où les *pull factors* sont plus importants. Ces graphiques élaborés à l'aide des données du tableau 12 présentent le bilan migratoire cumulatif à chacun des segments quinquennaux considérés. Il montre, de la sorte, la progression cumulative de l'indice de vitesse d'exode.

Les adeptes de la spéléologie y verront sans doute l'existence de deux types de régions au Québec : les régions « stalactites » où les « concrétions » mesurées par les bilans migratoires sont systématiquement inférieures à la valeur-plafond zéro, et les régions « stalagmites » où les « concrétions » sont systématiquement supérieures à la valeur-plancher zéro.

Conjointement, ces graphiques démontrent, en complément au rapport de causalité illustré au tableau précédent, qu'à aucun moment, au cours des vingt années considérées, l'effet démographique découlant de la rareté relative d'emploi mesurée par le TI – une cause économique – n'a été infléchi, ce qui se serait manifesté, le cas échéant, par un quelconque revirement de tendance. Les conditions économiques propres à assurer la disparition des populations – que nous avons associées analogiquement à la *mortalité des populations* – ont été maintenues constantes dans ces régions, par hasard ou de volonté délibérée. Or ces conditions économiques sont aussi responsables de la pauvreté et de la morbidité des populations.

De ces constats découle une conclusion importante. Au plan causal, il n'existe pas de contradiction entre les résultats attestés par les faits et les moyens mis en œuvre pour atteindre de tels résultats. Dans le monde réel, les résultats qu'on obtient sont « toujours » en rapport causal avec

⁴⁶ Le chapitre 6 de cet ouvrage, qui traite de l'évolution du discours scientifique concernant la désintégration du système social québécois, reviendra sur les avancées de cet auteur, parmi quelques autres.

les moyens qu'on emploie. Cette proposition tient de l'évidence. Par contre, au plan du discours, ces résultats, vérifiés dans les faits, *sont en parfaite contradiction avec* les objectifs affirmés depuis vingt-cinq ans et plus dans les énoncés politiques et administratifs de provenance gouvernementale, notamment en matière de développement économique, « social » et sanitaire à l'endroit des populations locales et régionales. On pourrait supposer et vérifier, sans trop de mal, l'existence d'une contradiction du même ordre entre les intentions officielles en ces matières, manifestes dans le discours sur les objectifs à atteindre, et les moyens réellement employés pour y donner suite⁴⁷.

QUATRIÈME ÉTAPE : L'EFFET DE L'EXODE DES PERSONNES EN ÂGE DE SE REPRODUIRE SUR LA STRUCTURE D'ÂGE

Celui qui, dans ses préoccupations, voudrait se faire l'observateur attentif de l'évolution démographique de la population à laquelle il appartient, s'apercevrait difficilement qu'il n'existe pas nécessairement de correspondance entre la perception individuelle de la réalité, des perspectives démographiques dans le temps court et celles qui se vérifient dans le temps long. Ainsi, une personne âgée de 22 ans en 1998, qui vit encore dans sa région de naissance, a de fait vécu l'épisode d'histoire de sa région débutant en 1976. Bien qu'ayant vécu cette tranche d'histoire, la personne n'y verra pas nécessairement la trajectoire démographique de sa population. Une connaissance vraie de cette trajectoire impliquerait d'abord que l'épisode d'histoire vécu en 22 ans puisse être inséré dans la trame historique qui caractérise l'ensemble des régions incluant la sienne. Ce défaut de perspective spatiale est aussi amplifié par la brièveté de la perspective temporelle. Il est ensuite difficilement envisageable que l'individu de 22 ans prenne soin, de son propre chef, d'intégrer à sa perspective la perception de ses aînés de 15 ou 30 ans. Ce défaut de perspective s'apparente fort à la situation du passager qui se déplace vers l'arrière d'un avion de ligne, alors que ce dernier vole à 600 km/heure dans la direction opposée. Sa perception de la réalité relative et absolue de son déplacement est carencée, à moins qu'une brusque décélération lui fasse reconnaître le caractère partiel de sa perception première. Par ailleurs, les repères visuels évidents ne lui indiquent pas nécessairement non plus s'il se dirige objectivement vers Tombouctou ou vers Rome.

Ce défaut de perspective se pose lorsque nous interrogeons notre expérience pour inférer la « destination » démographique des régions quelles qu'elles soient. Pour satisfaire cette curiosité légitime, tout en

⁴⁷ Celle-ci est démontrée aux chapitres suivants qui abordent les questions relatives aux déterminants anthropiques et décisionnels de l'état de santé des populations.

surmontant les contraintes individuelles énoncées, il est nécessaire de pouvoir disposer de bilans démographiques permettant de comparer, à *territoire constant*, l'évolution de la structure d'âge des populations régionales. À cet égard, l'illustration qui suit relate en quatre épisodes démographiques les cinquante-cinq dernières années d'une région en désintégration, en l'occurrence le Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), à travers l'évolution de sa structure d'âge.

Ces quatre épisodes sont décrits par autant de graphiques montrant l'évolution de la structure d'âge de cette région, au fil du temps :

- ◆ entre 1941 et 1961 : une période de croissance continue;
- ◆ entre 1961 et 1971 : l'amorce d'une transition;
- ◆ de 1971 à 1981 : une tendance à la désintégration démographique jusqu'à la première alerte touchant l'existence d'un tel processus;
- ◆ de 1986 à 1996 : le maintien du processus après l'alerte.

Le second graphique comporte une légère distorsion relative à la constance du territoire de cette région⁴⁸. Par ailleurs, il permet de situer la date approximative de la mise en mouvement du système conformément à la trajectoire qu'il poursuit depuis cette date, soit quelque part au cours des années 60; une période de grande importance dans l'histoire du Québec, marquant les débuts des événements que l'on regroupa, par la suite, sous le vocable « Révolution tranquille ».

L'examen de l'évolution de la structure d'âge de cette population permet de départager aisément l'influence de trois types de déterminants susceptibles d'entraîner la disparition des populations : *l'exode continu des personnes en âge de se reproduire, la baisse de fécondité qu'a connue le Québec au cours de la période étudiée et évidemment l'influence indirecte de l'exode sur la fécondité*. Cette dernière influence, dans certaines régions, amplifie l'incidence de la baisse de la natalité; par contre, dans d'autres elle en réduit l'impact. Il s'agit de deux facteurs dont l'influence est additive, mais dont l'importance relative varie considérablement selon les régions. À titre indicatif, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, présentée à titre d'exemple, occupait encore en 1991 le second rang des quatorze régions étudiées, classées de la plus jeune à la

⁴⁸ Pour les années antérieures à 1971, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprenait le secteur de Chibougamau–Chapais, aujourd'hui regroupé avec une autre région. Cependant, la distorsion en découlant est négligeable en regard de cette illustration : environ 4 % des effectifs globaux répartis uniformément dans chaque groupe d'âge.

plus vieille⁴⁹, et cela malgré l'exode massif et continu de sa population en âge de se reproduire. Donc, malgré les ponctions considérables de jeunes subies depuis des décennies, cette région présente encore aujourd'hui une des meilleures possibilités de survie parmi les quatorze régions étudiées. Parmi les quatorze régions étudiées, la Gaspésie, *la région la plus jeune en 1971*, avait glissé au 11^e rang en 1991.

On peut ainsi distinguer plusieurs types de « comportements » ou d'influences démographiques caractérisant, à des degrés divers, les régions. On retrouvera, par exemple, dans certaines régions, un exode massif jugulé par une fécondité demeurée relativement plus élevée que dans d'autres. On verra, par ailleurs, un exode massif accéléré par une chute importante de la fécondité dans d'autres régions. Ailleurs, on constatera une immigration massive neutralisée par une chute drastique de la fécondité, etc. Chaque région peut, en théorie, constituer un cas particulier en regard de ces types d'influences et de leur combinaison.

Pourtant, quelle que soit la combinaison des facteurs qui caractérise en propre chacune des régions, il reste que, pour la plupart d'entre elles, ces facteurs évoluent avec une continuité impressionnante, que reflète la régularité de l'évolution de leur structure d'âge, comme l'illustre l'exemple du Saguenay–Lac-Saint-Jean⁵⁰. Par ailleurs, il serait faux de croire, à cet égard, que cette région présente un cas particulier sans lien avec les autres. Cet exemple montre et démontre simplement qu'une région dont la structure d'âge évolue comme celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean – pour les mêmes causes – est nécessairement convoquée à disparaître à moyen ou à long terme. C'est une question de temps. D'autres régions présentent, d'ailleurs, un pronostic bien plus hypothéqué que le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

CINQUIÈME ÉTAPE : BANC D'ESSAI POUR UN MODÈLE DE « PRÉDICTION » DÉMOGRAPHIQUE

Les démonstrations des chapitres précédents, assorties des illustrations qu'on vient de voir, montrent qu'en contrôlant artificiellement le taux d'inoccupation des régions, il est techniquement faisable de faire évoluer une société civile dans une direction ou l'autre, avec ou sans l'assentiment de ses commettants, à sa connaissance ou à son insu. Sous

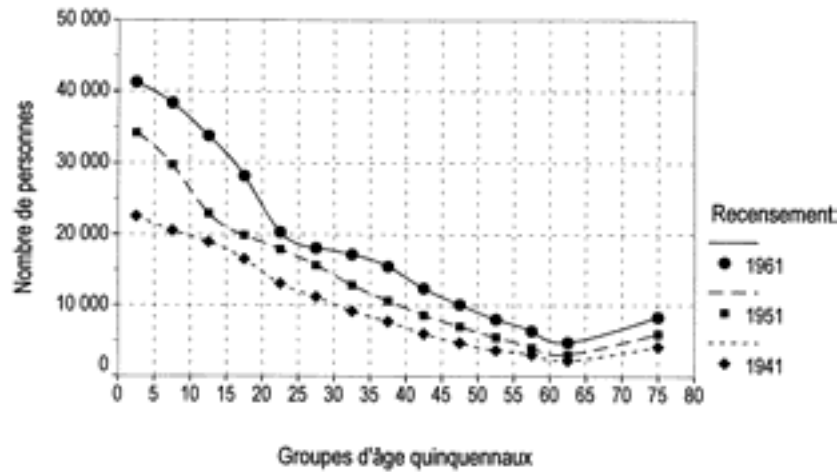
⁴⁹ Indice mesuré par la proportion de personnes de moins de 15 ans parmi la population totale.

⁵⁰ Il peut être judicieux de prendre note que les illustrations qui précèdent qualifient de façon explicite la variable exogène e_2 , à savoir l'historique du peuplement des populations.

cet angle, toute région, indépendamment des individus qui la composent, peut être orientée telle une machinerie qu'on dirige là où l'on veut

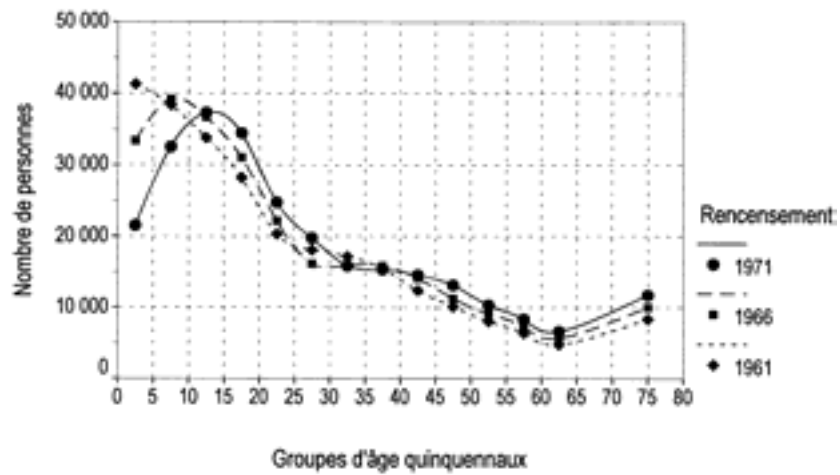
GRAPHIQUE 16A

L'histoire démographique récente du Saguenay-Lac-Saint-Jean :
la croissance continue 1941-1961



GRAPHIQUE 16B

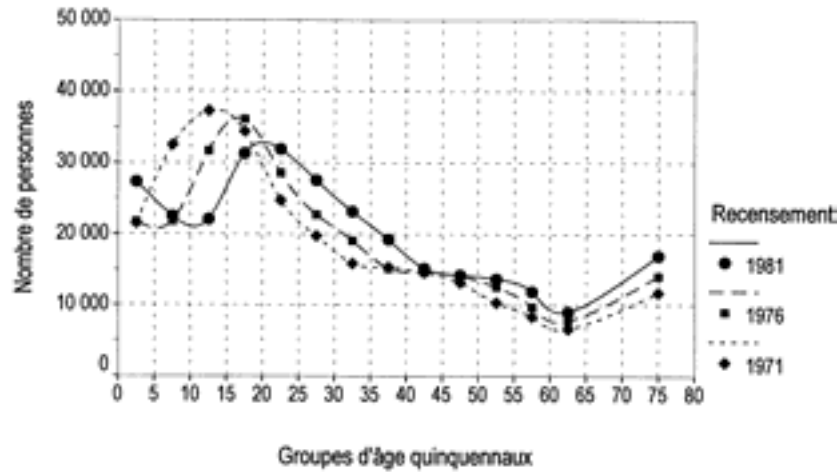
L'histoire démographique récente du Saguenay-Lac-Saint-Jean :
l'amorce d'une transition 1961-1971



l'amener. À cette différence près que les individus qui la composent encourent un *risque*, variable selon les régions, de voir leur destinée

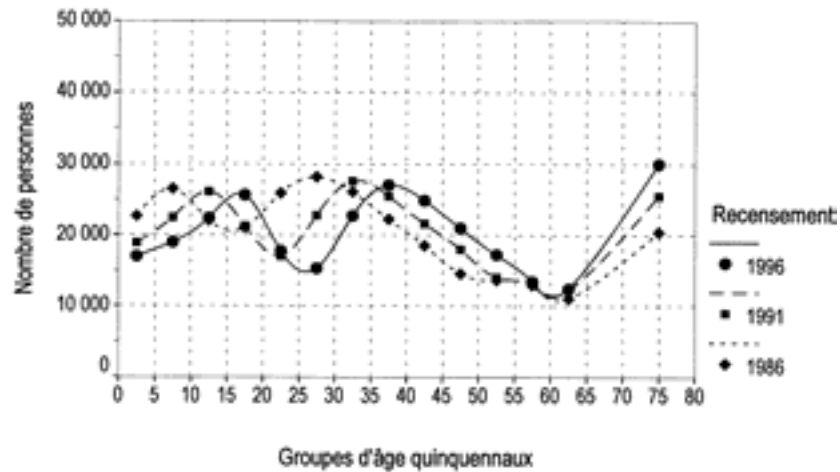
GRAPHIQUE 16C

L'histoire démographique récente du Saguenay-Lac-Saint-Jean :
de la tendance à la désintégration à la première alerte 1971-1981



GRAPHIQUE 16D

L'histoire démographique récente du Saguenay-Lac-Saint-Jean :
la poursuite du processus après l'alerte 1986-1996



fortement reliée à l'incidence de la pauvreté, de la morbidité, du suicide en croissance démesurée (Côté, 1991, pages 181-196) selon qu'on laisse prévaloir, dans leur région, des conditions de non-emploi à ce point défavorables que les exigences de la survie viennent rompre les liens familiaux entre ceux qui restent et ceux qui émigrent. Maintenir constants, entre régions, les écarts de niveau de non-emploi suffit : l'ensemble des « rapports naturels » de causalité font le reste...

Il appert aussi que les différences perceptibles, entre le niveau microscopique constitué de la chaîne des événements qui trament la vie des personnes au quotidien et le niveau macroscopique où se décide le sort des sociétés entières, peuvent échapper, dans une très large mesure, à l'expérience sensible des hommes et des femmes, dépendamment de la transparence, de la *compétence ou de la volonté* des pouvoirs dont les décisions orientent ou contribuent à orienter le cours des événements à l'échelle macroscopique. L'individu, dans un tel contexte, ne peut vraisemblablement se réclamer d'autre identité que celle d'un rouage, d'une pièce dont le sort dépend des maîtres d'œuvre de l'ingénierie sociale. Un rouage soumis aux aléas qui affectent l'ensemble auquel il appartient.

C'est dans cette perspective qu'est présenté le modèle de « prédiction » démographique qui suit. Ce modèle permet, sans égard aux discours officiels sur les fins poursuivies, de voir l'impact des changements induits dans l'agencement des facteurs de causalité. Le modèle mesure objectivement les résultats démographiques obtenus à partir des moyens déployés pour infléchir le cours des événements au plan social. Contrairement aux modèles usuels conçus pour réaliser des *prévisions démographiques*, celui-ci ne respecte pas les règles de l'art du champ disciplinaire. La méthode repose sur de simples « règles de trois » permettant de projeter l'accroissement des effectifs des cohortes d'âge entre deux recensements afin d'estimer les effectifs attendus de chaque groupe d'âge, cinq ans plus tard. Il faut noter ici que ce type de modèle ne peut être appliqué avec succès à la prévision des effectifs dans les régions d'accueil où l'influence des *pull factors* – plus aléatoires – perturbe la prévisibilité des tendances migratoires.

Il est bon que le lecteur sache aussi que, contrairement à la plupart des « modèles » explicatifs et prévisionnels d'utilité courante en sciences sociales, les résultats de celui-ci doivent être reçus d'une manière contraire à celle qui traditionnellement prévaut à l'égard de bons résultats de recherche. En effet, pour qui voit le maintien d'un processus de désintégration comme peu souhaitable, plus les prédictions se réalisent, pire c'est. Cela signifierait que rien de véritablement efficace n'a été fait pour changer le cours d'événements dont on connaît à la fois les

déterminants et l'issue⁵¹. Dans ce contexte, en confrontant le résultat de l'application du modèle aux données réelles de la situation prédite, ce résultat serait jugé heureux et porteur d'espoir si la prédiction ne se réalise pas.

Le tableau 16 présente d'abord un exemple partiel qui illustre la technique utilisée, il y a plusieurs années, pour estimer les effectifs de 1996 dans deux groupes d'âge de la population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, à partir des effectifs démographiques *réels* extraits des Recensements canadiens de 1986 et de 1991⁵².

Pour « prédire » les effectifs des divers groupes d'âge, on a donc utilisé ici une simple règle de trois en projetant les taux de variation des cohortes d'âge entre 1986 et 1991, sur les effectifs de 1991. Or, en réalité, les changements d'effectifs qu'ont subis ces groupes d'âge ne sont attribuables qu'à trois facteurs : le vieillissement naturel qui fait en sorte que les individus d'un groupe d'âge passent au groupe quinquennal suivant à tous les cinq ans; la mortalité, variable selon les groupes mais relativement constante pour les mêmes groupes d'âge; enfin, les bilans migratoires, seul autre facteur qui puisse affecter significativement les effectifs des cohortes d'âge entre deux périodes, mis à part le groupe des 0-4 ans qui est influencé par les naissances. Nos études antérieures ont déjà mis en relief le fait que les groupes d'âge ne sont pas également influencés par ces deux facteurs : bilans migratoires et mortalité. Les groupes constitués de personnes plus âgées sont, à l'évidence, davantage influencés par la mortalité que par les bilans migratoires. Par contre, le groupe des 15-34 ans est influencé par la migration mais très peu par la mortalité (Côté, 1991, pages 58-59). Quant aux effectifs des groupes jeunes (0-4, 5-9, 10-14 ans), ils sont moins influencés par la mortalité ou par la migration. Ainsi, on peut considérer que ces facteurs agissent de façon quasi constante selon les groupes d'âge. De la sorte, tout changement dans leurs déterminants, par exemple une variation du niveau de non-emploi influençant les bilans migratoires, devrait, en principe, induire une erreur de prédiction. À l'inverse, la stabilité des conditions, qui favorisent la continuité des tendances antérieures, se traduira nécessairement par une prédiction des effectifs de chaque groupe tendant vers l'exactitude.

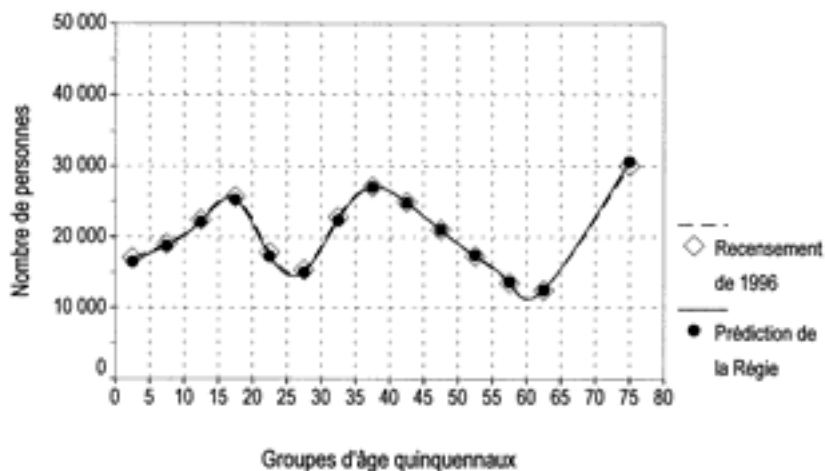
⁵¹ À cet égard, les mises en garde concernant les tendances démographiques des populations du Québec se succèdent depuis 1983 avec Côté (1983), Union des municipalités du Québec (1986) et Côté (1991).

⁵² Ce modèle a été appliqué pour la première fois en 1993 à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Ansari, 1993).

TABLEAU 16
 Mode d'estimation des effectifs démographiques de 1996
 pour quelques groupes d'âge de la population
 du Saguenay–Lac-Saint-Jean

EFFECTIFS PAR GROUPES D'ÂGE		0–4 ans	5–9 ans	10–14 ans
1	Réels de 1986	a = 22.620	b = 26.505	c = 22.040
2	Réels de 1991 Technique d'estimation pour 1996	d = 18.875	e = 22.460 g = e ÷ a × d	f = 26.105 h = f ÷ b × e
3	Estimés pour 1996	-	g = 18.741	h = 22.121
4	Réels en 1996	-	19.045	22.440
ERREUR D'ESTIMATION EN % ((estimé ÷ réel) - 1) × 100			- 1,59	- 1,42

GRAPHIQUE 17
 Écart entre le Recensement de 1996 et notre prédiction des effectifs
 de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, par groupe d'âge



Sur ces bases, le graphique 17 montre, pour la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'écart entre les effectifs réels de chaque groupe d'âge selon le Recensement de 1996, et les effectifs des mêmes groupes prévus en 1993 à l'aide de cette technique. Dans ce résultat, seuls les effectifs des 0-4 ans n'ont pas été déterminés par projection :

ceux-ci furent estimés en tenant compte de la fécondité, variable selon l'âge des mères et selon les régions. De plus, une adaptation particulière de cette technique de projection a été réalisée pour estimer les effectifs du groupe des 65 ans et plus.

Le graphique montre une coïncidence à peu près parfaite entre la prédiction pour 1996 et les données réelles du Recensement. Ce qui permet de conclure, dans ce cas, que les efforts réels ou prétendus visant à stopper l'exode des jeunes, pour mettre un frein au processus de la désintégration démographique, dans cette région, n'ont eu aucun effet perceptible. Il en est de même pour tout autre région où des résultats similaires peuvent être mesurés à l'aide de ce modèle. Cela peut signifier soit que les moyens mis en œuvre n'ont pas été suffisants, soit qu'on ne se soit pas attaqué ou qu'on ait refusé de s'attaquer au véritable problème qui engendre ce genre d'effet. Pour peu que les effets soient le résultat des causes, il y a tout lieu de croire que le problème, qui provoque ces exodes récurrents dans les régions en désintégration depuis près de trente ans déjà, continue de courir.

BILAN CONCERNANT LE CONCEPT « D'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS »

L'ensemble des résultats présentés fournit des confirmations permettant d'avancer que l'expression « état de santé des populations » réfère explicitement à un fait de réalité avéré plutôt qu'à une simple métaphore transposant l'état de santé des individus sur les collectivités humaines.

Au plan *sémantique*, les mots qui rendent compte des faits empiriques vérifiés ont des correspondances exactes aux deux échelles de perception de réalité. À l'échelle individuelle, les mots *maladie* et *mortalité* trouvent leur correspondance respective, à l'échelle des collectivités, dans les mots *morbidité* et *désintégration démographique*.

Par contre, au plan *syntactique* il n'apparaît pas exister des distinctions essentielles entre les deux ordres de phénomènes. En effet, à l'échelle individuelle, exception faite de la mortalité accidentelle et de la mortalité provoquée (assassinats, suicides, exécutions, etc.), la mortalité est généralement la conséquence organique et directe d'une maladie quelconque. À l'échelle sociale, il n'existe pas un tel rapport *direct* entre la morbidité et la désintégration démographique – sauf également dans des situations exceptionnelles comme par exemple une guerre bactériologique. Même s'il n'existe pas de rapport direct entre ces deux

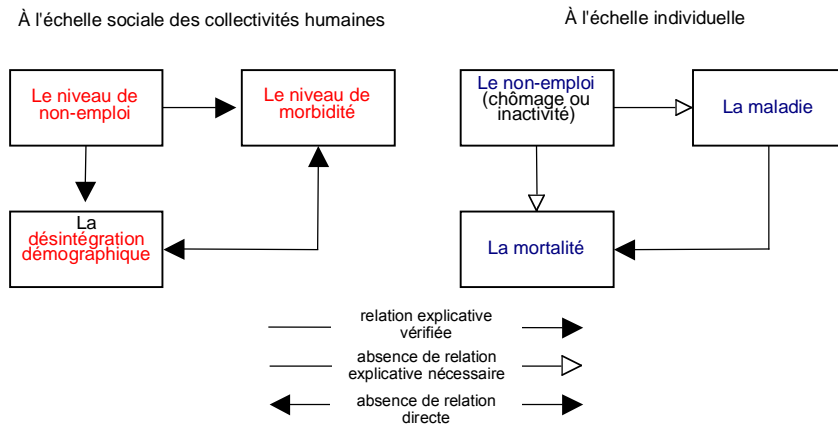
phénomènes sociaux, on constate néanmoins l'existence d'un rapport indirect. Tel que démontré aux troisième et quatrième chapitres, la structure d'âge des populations, à un moment donné, est en grande partie expliquée par leur niveau de non-emploi mesuré par le TI : celui-ci détermine de fait la vitesse de changement de leur structure d'âge, laquelle est elle-même mesurée par le processus de la désintégration démographique. La morbidité – la maladie à l'échelle des collectivités humaines – et la désintégration démographique – soit le concept correspondant à la « mortalité », vue à l'échelle des collectivités – constituent *deux effets disjoints relevant d'une cause commune*, soit le niveau de non-emploi (diagramme 14). Cette double relation démontre d'ailleurs au plan conceptuel que le niveau de non-emploi mesuré par le TI est bien la mesure du besoin des populations : une mesure universelle du manque de ce qui est nécessaire à l'existence même des populations au plan démographique, socio-économique et sanitaire.

LES FACTEURS OBJECTIFS SUFFISANTS POUR ENCLENCHER ET ORIENTER LE MOUVEMENT DU SYSTÈME SOCIAL

Si on peut affirmer à juste titre qu'il est peu surprenant de constater que l'origine du problème démographique est un problème de développement économique découlant d'écarts constants de niveau d'emploi, que sait-on des mécanismes qui maintiennent ces écarts constants sachant d'entrée de jeu que les mouvements démographiques auraient naturellement pour effet d'atténuer ces écarts? Le niveau d'emploi est principalement fonction de la masse monétaire en circulation et de la vitesse de circulation de cette masse au cours d'une même période. La masse monétaire est, rappelons-le, dans une très large mesure constituée par la masse salariale.

Cette question n'a que deux réponses possibles : soit que le problème émane du secteur privé qui représente environ 50 % du produit intérieur brut (PIB), soit qu'il provienne du secteur public, l'autre 50 % du PIB. Ce type de questionnement vise à satisfaire une légitime curiosité scientifique, mais il permet aussi de rechercher la solution « unique » à ce qui peut facilement être conçu et perçu comme des problèmes multiples au plan social : manque d'emploi chronique, pauvreté, désintégration démographique, morbidité, etc. Il apparaît naturel de regarder, en premier lieu, dans la direction où des pistes de correction apparaissent les plus pertinentes et vraisemblables. La correction des disparités régionales ne fait-elle pas partie intégrante du rôle de l'État?

DIAGRAMME 14

Distinction entre l'état de santé des populations
et l'état de santé des individus

Pratiquement d'ailleurs, à quoi sert-il de savoir que la réponse à cette question pointe le secteur privé si l'on ne dispose pas soi-même de suffisamment de capital action, ou si on ne siège pas au conseil d'administration d'une entreprise, afin d'y exercer une influence sur les décisions touchant les endroits où il convient d'investir ou de ne pas investir? Plus encore, en supposant l'existence de cette capacité d'influence, comment convaincre le secteur privé d'exercer lui-même une régulation sociale des flux monétaires soucieuse de l'état de santé des populations là où l'État n'aurait pas lui-même pavé la voie à une correction en utilisant son pouvoir de répartition de 50 % de la richesse collective?

La réflexion qui suit exclut donc, dans un premier temps, le secteur privé comme lieu d'investigation prioritaire. L'état de santé des populations régionales du Québec étant un champ d'intervention réputé de juridiction provinciale, le regard se tourne, a priori, dans la direction des dépenses publiques du gouvernement du Québec qui représente environ 46 % de l'ensemble des dépenses publiques fédérales, provinciales et municipales réunies. Et en regard de la responsabilité impliquée, il y a lieu d'examiner en particulier les dépenses réalisées dans le secteur de la santé et des services sociaux soit près de 35 % des dépenses de l'État du Québec. Quel rôle ces dépenses ont-elles eu, le cas échéant, dans le maintien des disparités interrégionales de niveau d'emploi, depuis 1971? Telle est la question, à laquelle ce paragraphe s'attachera.

LES TRANSFERTS FISCAUX PROVINCIAUX ENTRE LES RÉGIONS DU QUÉBEC

« Quelle part des transferts fiscaux (absolue ou relative) votre région a-t-elle reçue l'an dernier? » Cette question, qui vient spontanément quand il s'agit d'estimer si l'on reçoit sa juste part des fonds publics, est pourtant une question sans intérêt pour le sujet! La réponse à cette question, en supposant qu'elle soit disponible, serait sans utilité méthodologique pour saisir et expliquer *la nature des mécanismes* qui maintiennent constants les écarts interrégionaux de niveau d'emploi, et cela malgré l'exode des personnes en âge de travailler hors des régions affectées des plus forts manques d'emploi.

De plus, cette approche exigerait préalablement qu'ait été maintenu, sur vingt ou trente ans, un système de comptabilité nationale par région, système qu'on puisse mettre à jour malgré les changements apportés aux limites territoriales régionales. De surcroît, ce système devrait rendre compte des dépenses de l'État ventilées par postes de dépense équivalents, et ce, en dépit des modifications survenues depuis vingt ou trente années – fusion ou éclatement – dans ces postes de dépenses : ministères, programmes, etc.

Il existe, par contre, un moyen infiniment plus simple de répondre à la question relative à l'influence des transferts fiscaux. Le mécanisme *lui-même* est connu. Ainsi, non seulement peut-il être documenté, mais encore son résultat mesurable correspond explicitement à l'application des lois et des règlements en vigueur touchant la répartition des fonds publics entre les « récipiendaires » autorisés par l'État. De surcroît, il ne s'agit pas, en l'occurrence, des récipiendaires autorisés par chaque organisme gouvernemental – comme cela se produirait dans un système décentralisé – mais plutôt des récipiendaires accrédités auprès d'une instance centrale, le Conseil du trésor, chargée de gérer les dépenses de l'État lui-même, l'État étant ici vu comme une seule « unité administrative » transcendant les fonctions ministérielles.

La première question à résoudre sera : Quels sont, le cas échéant, les processus budgétaires par lesquels sont entretenus les écarts de transferts fiscaux entre les régions ou les autres niveaux de territoires? En tel cas, une seconde question en découle : Dans quelle mesure les disparités de transferts fiscaux entre les régions contribuent-elles ou non à maintenir constants les écarts de niveau d'emploi entre les populations, qu'elles soient locales ou régionales?

Le mécanisme ou le processus en cause est d'une incroyable simplicité. De surcroît, il est implicitement connu d'à peu près tout le monde. Les taux d'accroissement annuels des dépenses gouvernementales ventilées par postes budgétaires ont été, pendant une très longue période et jusqu'à récemment,

uniformes pour l'ensemble des postes budgétaires. Ces taux étaient globalement établis en fonction de la croissance du PIB et du résultat des négociations des conditions salariales entre l'État et les employés des secteurs public et parapublic. Mais pour se rendre compte des effets en découlant, il faut voir le processus évoluer sur une période suffisamment longue et ce, jusqu'à 1993, date du début d'importantes transformations où certaines règles du jeu ont commencé à changer.

À cet égard, le graphique 18, construit à l'aide de données officielles, illustre dans un premier temps l'évolution des dépenses absolues du gouvernement du Québec exprimées en dollars *courants*, par grande mission gouvernementale⁵³, entre 1982 et 1991. On y constate que pour toutes les missions, plus les dépenses sont élevées à l'année initiale, plus la hauteur des dépenses sera élevée toute la période jusqu'à l'année finale. Un peu comme cela se produirait dans le cas de deux personnes dont l'une gagne 1000 \$ par an et l'autre 10 000 \$; si on indexait leur salaire à un taux égal de 10 %, la première verrait son salaire s'élever à 1100 \$ à l'an deux alors que la seconde verrait le sien s'accroître de 1000 \$ pour atteindre 11 000 \$ à l'an deux. Dans le cas qui nous préoccupe ici, on voit que l'accroissement est *continu et récurrent*.

Il faut, en second lieu, vérifier si le modèle qui prévaut pour les grandes missions s'applique de la même manière à chacun des sous-ensembles budgétaires et de leurs subdivisions. Il s'agit donc des *domaines*, des *secteurs*⁵⁴, puis, dans un même secteur, des *centres de responsabilité*. On réalise alors qu'à *tous les niveaux* où des données sont disponibles pour effectuer ces vérifications, la même réalité se vérifie. Pour l'illustrer, sont présentés quelques centres de responsabilité du secteur de la santé et des services sociaux⁵⁵ soit les centres hospitaliers de courte durée (CH), les centres d'hébergement (CAH), les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les centres d'accueil de réadaptation (CAR) en regard des dépenses totales du réseau de la santé, référant ici aux établissements de santé et de services sociaux, pris ensemble (graphique 19).

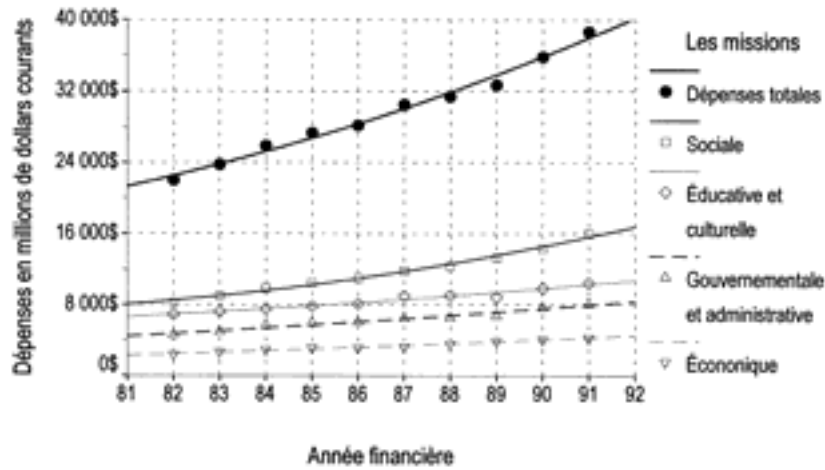
Il reste alors, en troisième étape, à transposer cette ventilation à l'échelle des territoires, pour constater le fait suivant : *ce qui se vérifie pour la dimension budgétaire, se vérifie nécessairement lorsqu'on la reporte sur la dimension territoriale*, à l'échelle des régions, des MRC, des districts de

⁵³ Source : les états financiers du gouvernement du Québec (Côté, 1993).

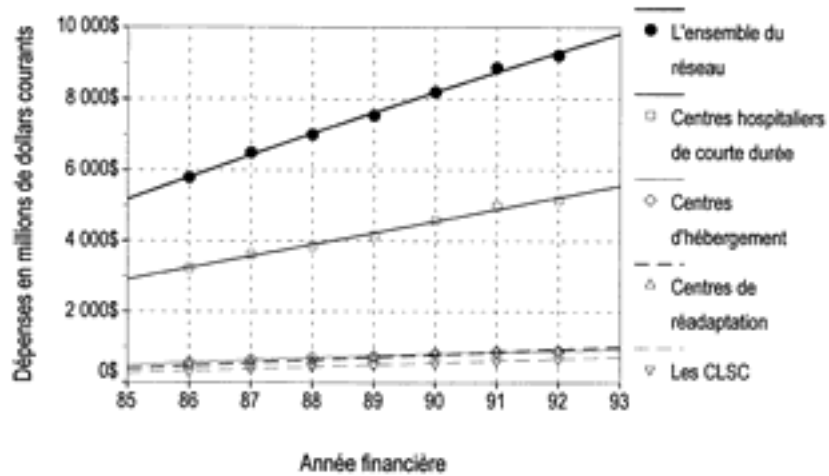
⁵⁴ À titre d'exemple, la mission sociale est divisée en trois secteurs : la santé, la sécurité du revenu et l'habitation.

⁵⁵ Les compilations ont été réalisées à partir du fichier M-30 du MSSS où sont consignés les rapports financiers de tous les établissements du réseau de la santé.

GRAPHIQUE 18
Évolution des dépenses du gouvernement du Québec
ventilées par grande mission



GRAPHIQUE 19
Évolution comparée des dépenses du réseau de la santé et des services
sociaux du Québec pour quelques centres de responsabilité



CLSC, même des municipalités, ce que nous avons fait et vérifié. Cette transposition est pertinente d'office pour tout secteur de dépense où les bénéficiaires des fonds publics sont des organisations corporatives ou d'autres types, comme des hôpitaux, des écoles, des administrations publiques, au lieu de personnes physiques. En effet, là où se trouve le plus grand nombre de ces « bénéficiaires » et là où ceux-ci reçoivent initialement une quote-part plus considérable, c'est là qu'on retrouvera les accroissements de transferts fiscaux les plus importants et les plus rapides, en valeur absolue. Pour l'illustrer, ont été regroupées la totalité des dépenses du réseau de la santé dans les quatorze régions étudiées selon un mode qui tient compte à la fois des catégories budgétaires⁵⁶ propres au réseau de la santé et d'un regroupement des régions décidé selon la vulnérabilité constatée au plan démographique. Ces trois regroupements distinguent les régions dites universitaires (03, 05 et 06), les régions de l'ouest du Québec à l'exception de Montréal (07, 13, 14, 15 et 16) et enfin les autres régions (01, 02, 04, 08, 11, 12).

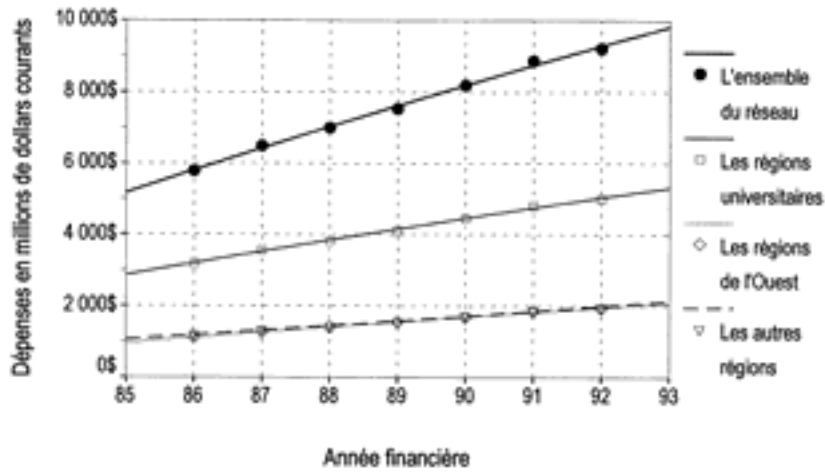
Remis dans le contexte décrit au chapitre précédent, le graphique 20 montre qu'à certaines régions sont réservés les transferts servant au traitement des malades et qu'à d'autres revient la production de la maladie.⁵⁷ Pour comprendre que les écarts de transferts ainsi maintenus *créent* des disparités d'emploi, il faut savoir que ces transferts sont essentiellement constitués de masses salariales dans le secteur de la santé. On n'a, par exemple, qu'à diviser chaque valeur du graphique 20 par un nombre permettant de traduire cette réalité en emplois. On verra alors dans quelles régions ces dépenses publiques contribuent le plus à l'accélération ou à la décélération du rapport emploi/population, directement et indirectement. On identifiera ainsi où habitent ceux et celles qui sont les plus « conviés » à chercher un emploi ailleurs que dans leur région lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail. Techniquement, cet exercice peut être réalisé à l'aide de la compilation des heures rémunérées correspondant aux données financières. En effet, dans le réseau de la santé et des services sociaux, 1820 heures rémunérées correspondent, en moyenne, à un emploi équivalent à temps complet.

Par exemple, de 1986 à 1992, le nombre d'emplois augmentait annuellement de 1482 unités dans les régions dites universitaires

⁵⁶ Source : MSSS, fichier M-30.

⁵⁷ Dans le contexte actuel, on trouve au MSSS et ailleurs des agents du système pour qui l'accessibilité peut se réduire à l'idée de disposer, quelque part au Québec, des services requis pour traiter la maladie. Il ne reste entre les régions productrices de maladies et les régions *dotées* pour traiter celle-ci qu'à prévoir la logistique de transport et la sauvegarde des apparences d'éthique et d'équité.

GRAPHIQUE 20
Évolution des dépenses du réseau de la santé et des services sociaux
par grands ensembles de régions



comparativement à 1038 dans le second ensemble de régions et à 828 dans le troisième. Ces chiffres tiennent compte de l'accroissement concomitant du coût unitaire des heures rémunérées dans les trois groupes de régions et ce, tout au long de la période.⁵⁸

En vertu de ce mode de financement, plus le niveau de ressources disponibles en début de période était important dans les territoires, plus le nombre d'emplois directs y a augmenté rapidement jusqu'en 1992. À l'inverse, lorsqu'au départ le niveau de ressources disponibles était moins important, l'accroissement du niveau d'emploi a été nettement plus faible et ce, sans égard aux faits démographiques et sanitaires relatifs aux populations considérées.

L'impact des transferts fiscaux

À l'évidence et malgré tous les discours qui quotidiennement tendent à l'occulter, d'une façon ou d'une autre, *toute dépense de l'État contribue à fixer le niveau d'emploi disponible* à l'endroit où elles sont réalisées ou dans l'environnement immédiat. Il faut, dans ce contexte, distinguer deux types de dépenses : celles dont l'impact sur le niveau

⁵⁸ Ces chiffres sont égaux à la pente des droites régressions qui décrivent respectivement la croissance annuelle du nombre d'emplois équivalents à temps complet entre 1986 et 1992, dans chacun des trois ensembles de région.

d'emploi est à la fois direct et indirect, et celles où l'effet est indirect seulement. Les premières réfèrent explicitement aux masses salariales et aux honoraires versés par l'État à des particuliers ou à des corporations. Ces masses contribuent directement et indirectement au niveau d'emploi des populations locales et régionales. Les autres dépenses en transferts directs aux individus – sous forme d'assistance sociale, d'assurance-chômage, de pension, etc. – ne peuvent contribuer qu'indirectement et faiblement à rétablir l'équilibre entre les milieux favorisés et défavorisés au plan de l'emploi⁵⁹.

Comme pour la démographie, l'emploi et la pauvreté, les mécanismes qui assurent le maintien, la récurrence et l'amplification des disparités dans la répartition géographique des transferts fiscaux existent entre les régions et ce, indépendamment des mécanismes qui existent préalablement et nécessairement entre les municipalités (Côté, 1991). Contrairement à ce qu'un auteur déjà cité affirme⁶⁰, elles contribuent à amplifier les mêmes effets que ceux qui se vérifient déjà entre les municipalités. Et puisqu'en ces matières tous ces processus sont interreliés causalement (comme le niveau de consommation de services de santé), alors toutes ces « dimensions » doivent être considérées comme autant d'indicateurs d'une même réalité sociale; et plus précisément comme les indicateurs de *l'état d'un système social*, vu à travers quelques fonctions propres à un tel genre de système.

Dans ce contexte et compte tenu des démonstrations précédentes, les expressions « état de santé des populations » et « état d'un système social » apparaissent synonymes.

⁵⁹ Voir, à ce sujet, le graphique 2.

⁶⁰ Dans un article déjà cité, Mathews (1996) commente en ces termes un ouvrage portant sur la désintégration des populations régionales (celui de Côté, 1991). « Vérification faite, la démonstration de Côté repose sur un modèle simpliste dont les hypothèses n'ont aucun rapport avec la réalité, ne serait-ce qu'elles ignorent les flux fiscaux interrégionaux ». Ces propos attestent une seconde fois d'une imagination qui n'a d'égal que la fantaisie ou l'évanescence de ses vérifications.

Chapitre 6

Le rôle des idées

Certaines dysfonctions létales pour les systèmes sociaux

« Je pense donc je suis. »

RENÉ DESCARTES

« Je sais donc je dis. »

NOUS

CERTAINES DYSFONCTIONS LÉTALES POUR LES SYSTÈMES SOCIAUX

Pourquoi le niveau de non-emploi mesuré par le taux d'inoccupation – comme indicateur social – contribue-t-il autant à expliquer la morbidité et le niveau de consommation de services? Les faits mis en évidence, dans les chapitres précédents, traitent d'une seule parmi les multiples dimensions dont il faut tenir compte pour répondre à cette question : celle qui traite des processus naturels et organisationnels qui sous-tendent notamment la morbidité et son expression dans la consommation.

De ce point de vue, la pratique scientifique appliquée au domaine de la santé se réduit généralement à l'étude des phénomènes extérieurs et intérieurs aux individus, sur lesquels ces derniers n'ont pas d'emprise. À ce titre, la biologie et la physiologie, comme champs d'investigation scientifique s'intéressant aux phénomènes endogènes aux personnes, partagent au moins un trait commun avec l'étude de certains phénomènes sociaux – économiques et démographiques principalement – influençant les personnes de l'extérieur; comme c'est le cas également d'autres phénomènes du monde physique tels les phénomènes climatiques, géologiques, etc.

En limitant le champ des préoccupations à cette seule dimension de la réalité, il faudrait alors convenir que les êtres humains exercent un moindre contrôle sur les phénomènes sociaux qui modulent leur destinée que n'en exercent les représentants de bien des espèces animales vivant en liberté. La désintégration des populations régionales, dans ce contexte, pourrait être vue comme aussi inexorable que l'extinction d'espèces animales : de même, pour le niveau de morbidité des populations, pour leur pauvreté, pour le sous-développement économique, pour le suicide chez les jeunes, etc. Il faudrait, dès lors, convenir que les réalités sociales évoluent telles les saisons; inexorables et immuables sans que l'influence humaine, les rôles et les responsabilités qui les sous-tendent puissent être, de quelque manière que ce soit, mis en cause.

Replacé dans une perspective scientifique justement, ce point de vue serait partiel et incomplet. En effet, dans la mesure où l'enjeu consiste

uniquement à expliquer les faits qui se produisent dans la réalité, cette représentation apparemment objective ne permet aucunement de comprendre, au-delà des processus, comment ceux-ci sont activés et entretenus, produisant les effets mesurés dans la réalité.

Parmi les dysfonctions pouvant affecter semblablement les systèmes sociaux et les systèmes biologiques, certaines sont manifestes et visibles alors que d'autres ne sont pas apparentes au moment même où elles agissent. Ces dernières sont les plus redoutables, car elles évoluent à l'insu des sujets, au point d'être devenues irréversibles avant que des interventions ne soient entreprises pour renverser les processus. À cet égard, il semble exister une certaine « parenté » entre le développement des cancers dans les organismes biologiques et la centralisation géographique des ressources vitales en regard des collectivités humaines. Il s'agit dans ce dernier cas d'une pratique économique et politique propre aux systèmes sociaux. Ici, nous considérons comme des problèmes de nature différente les dysfonctions objectives qui compromettent l'existence des systèmes eux-mêmes et les mécanismes « d'inhibition » qui voilent l'existence de ces dysfonctions objectives.

DES SIMILITUDES ENTRE LES DYSFONCTIONS AFFECTANT LES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET LES SYSTÈMES SOCIAUX

Dans le champ de la biologie, on imagine mal qu'un organisme vivant puisse survivre lorsque les organes et même les cellules qui le constituent entreprennent, soudainement « et de leur propre chef », de compétitionner les unes contre les autres, au lieu de « coopérer » au développement de l'ensemble.

Ainsi en est-il dans un pays où on constate l'existence de mécanismes objectifs ayant pour effet de drainer vers certaines collectivités, seulement, les ressources vitales et nécessaires à toutes les régions et *toutes* les villes et villages pour exister et prospérer. Plus spécifiquement, il s'agit du drainage de la production matérielle, financière et démographique nécessaire pour assurer, dans toutes les collectivités, la stabilité ou le remplacement des personnes en âge de travailler et de se reproduire, et leur coopération au développement de la nation tout entière. En situation où ces mécanismes centralisateurs existent, les ressources vitales – financières et humaines – sont alors mises à contribution pour le développement de certains grands centres, alors que les autres collectivités de la nation, privées de leurs ressources vitales, sont alors appelées à s'atrophier progressivement jusqu'à disparaître : c'est un premier temps. Puis, dans un second temps, lorsque ces centres eux-mêmes sont

privés du support de leur périphérie, ceux-ci sont appelés à disparaître à leur tour au profit d'autres centres plus importants. À cet égard, le phénomène de la monopolisation industrielle et celui de la centralisation économique se posent alors comme deux types de phénomènes sociaux entretenant des liens étroits de parenté : l'élimination des concurrents, en particulier les plus faibles, semble être l'attribut commun le plus caractéristique. Contrairement aux affirmations d'un certain discours progressiste omniprésent dans nos sociétés, une telle pratique ne s'inscrit pas dans une continuité historique. Elle implique, au contraire, une rupture, un renversement du cours de l'histoire qui a présidé jusque-là au peuplement et au développement des collectivités.

Dans ce contexte, qu'est-ce que la notion de « système » apporte de nouveau à la compréhension de la notion « d'état de santé des populations »? À ce sujet, il semble exister, à l'échelle des systèmes en général, des mécanismes similaires s'appliquant au développement des systèmes biologiques comme des systèmes sociaux. Ceux-ci permettraient d'expliquer leur disparition respective lorsque intervient un dérèglement majeur de ces processus vitaux nécessaires à leur existence.

Même s'il s'agit de deux ordres de réalité fondamentalement distincts, la description de la réalité du développement des systèmes biologiques apparaît illustrative et apparentée à la réalité qui se vérifie dans les systèmes sociaux. Or, il appert aussi que la réalité des dysfonctions de développement semble entretenir les mêmes genres de similarité dans les deux types de systèmes. Ainsi, pour croître et progresser, les pôles d'attraction, comme les cancers, ont besoin de la vie de l'organisme qu'ils détruisent et contre lequel ils compétitionnent respectivement, comme l'illustre l'extrait suivant :

« Dans l'avant-propos de mon premier traité encyclopédique, Stress, j'ai essayé d'exprimer cette idée : " La faculté d'adaptation est probablement la plus distinctive des caractéristiques de la vie. "

« Dans le maintien de l'indépendance et de l'individualité des unités naturelles, aucune des grandes forces de la matière inanimée ne remporte autant de succès que la promptitude et l'adaptation au changement, lesquelles représentent la vie, et la perte desquelles signifie la mort. En fait, il existe peut-être même chez tout animal et tout homme, un certain parallélisme entre le degré de vivacité et l'adaptation.

« Il y a deux voies de survie : la lutte et l'adaptation. Et l'adaptation est très souvent la plus efficace. Elle peut atteindre divers degrés de perfection. La forme la plus grossière est l'indifférence mutuelle : les cellules se contentent alors de se céder la place, ce qui, jusqu'à un

certain point, est suffisant. L'indifférence mutuelle permet la coexistence, mais pas la coopération. Elle empêche la guerre, mais n'apporte pas de résultats positifs, en ce sens qu'aucun voisin ne vous viendra en aide; de même, elle n'offre aucune protection contre le surpeuplement dont la conséquence est l'épuisement de l'espace vital disponible et des ressources.

« C'est probablement pourquoi, au cours de l'évolution, des colonies de cellules individuelles se sont groupées en une communauté coopérative au sein de laquelle la compétition était compensée amplement par l'assistance mutuelle : chaque membre du groupe pouvant dépendre de l'aide des autres. Les cellules se spécialisèrent, chacune dans différentes fonctions, certaines se chargeant de l'absorption de la nourriture et de sa digestion, d'autres des moyens de respiration, de locomotion et de défense, et d'autres enfin s'occupant de coordonner les activités de la colonie dans son entier. Parmi les cellules individuelles qui étaient liées, l'égoïsme et l'altruisme devenaient presque synonymes, la compétition ne pouvant exister entre des corps dépendant si intimement l'un de l'autre, et partageant tout, y compris une existence unique. En fait, l'évolution de diverses espèces dépendait, pour une large part, du processus qui permettait à plusieurs cellules de vivre en harmonie, ce qui servait leurs propres intérêts en assurant la survie de toute la structure.

« Le développement d'un système si compliqué (système d'aide mutuelle entre les parties d'un organisme) affaiblit le stress interne, c'est-à-dire les frictions et permet une coexistence harmonieuse entre toutes les parties du corps.

« La nécessité de cette coopération disciplinée et particulièrement bien illustrée par le développement du cancer, dont le trait le plus caractéristique est qu'il ne se préoccupe que de lui; il se nourrit de son hôte jusqu'à ce qu'il le détruise. Cela équivaut à un suicide biologique, vu qu'une cellule cancéreuse ne peut vivre qu'à l'intérieur du corps où elle se développe de manière égocentrique.

« COLLABORATION ENTRE CRÉATURES VIVANTES DISTINCTES

« Par la suite, s'est développée une interdépendance (symbiose) entre deux individus ou plus, d'espèces complètement différentes. Cette forme d'égotisme altruiste, mutuellement utile, est très répandue dans la Nature; on pourrait en énumérer d'innombrables exemples... »

SELYE (1974), pp. 69-71.

Cet extrait permet de concevoir la similarité existant entre le développement des cancers chez les organismes biologiques et la centralisation artificielle des activités économiques et humaines à l'intérieur d'espaces délimités dans le cas des systèmes sociaux. Le parallélisme

entre ces deux états pathologiques de système apparaît particulièrement frappant. Les deux types de processus provoquent des dysfonctions létales dans le reste de l'organisme, qu'il soit biologique ou social, entraînant éventuellement la disparition des organismes affectés. Ici s'arrête l'analogie, car malgré les similitudes évoquées, il existe des différences marquées entre le développement des cancers dans les systèmes biologiques et leur équivalent dans les systèmes sociaux.

La principale différence réside, semble-t-il, dans le mode de transmission et d'inhibition des messages et des informations entre les divers organes des deux genres de système. Nous référons ici à l'inhibition des messages qui renseignent sur l'existence d'une dysfonction ou de ceux qui « commandent » à l'organisme de réagir contre une agression interne, avant qu'elle ne prenne des proportions endémiques. Dans les systèmes sociaux, il n'existe pas, a priori, de mécanisme naturel qui tienne lieu de système hormonal ou de neurotransmetteurs qu'on retrouve dans les systèmes biologiques⁶¹. Dans les systèmes sociaux, le renseignement sur l'état et le développement du système est assumé par des individus – des conseillers – ou de façon plus générale par des organismes de recherche ayant pour fonction d'informer les décideurs politiques sur l'état du système social et de ses sous-systèmes. Dans des situations où ces mécanismes de renseignement n'assument plus leur tâche d'information ou bien transmettent des informations erronées ou sans signification réelle, alors rien ne s'oppose à la prolifération de ce qui tient lieu de cancer, à l'échelle d'un système social. Ceci lorsque des processus à la fois objectifs et létaux y sont déjà à l'œuvre.

Dans ce contexte, le premier des dangers mortels pesant sur la survie d'un système social réside dans les écarts entre les discours et la réalité, incluant l'absence de discours portant sur la réalité.

UN PARALLÈLE ENTRE LES PROCESSUS DYSFONCTIONNELS DES SYSTÈMES ORGANIQUES ET DES SYSTÈMES SOCIAUX

Le troisième chapitre a fait appel à la théorie des maladies multifactorielles pour expliquer le déclenchement de la maladie dans les systèmes organiques. Or, on peut déceler une similitude entre les deux

⁶¹ Cet énoncé pourrait requérir certaines nuances : dans une société, l'existence d'un système normatif coercitif appuyé sur des valeurs peut assumer cette fonction régulatrice. Par contre, dans une société en déclin, ce dernier énoncé impliquerait que les valeurs aient cessé d'opérer à une échelle permettant telle régulation.

composantes de cette théorie et des composantes entraînant un effet apparenté dans les systèmes sociaux.

Ainsi, aux prédispositions génétiques et endogènes des systèmes organiques, peuvent correspondre des prédispositions historiques, sociales et culturelles des systèmes sociaux. Dans les systèmes biologiques, les prédispositions rendent opérante l'influence de facteurs exogènes, référant ici aux trois déclencheurs identifiés des maladies multifactorielles. Dans les systèmes sociaux, les prédispositions sociales, historiques et culturelles ont pour effet de rendre acceptables, aux yeux des décideurs et des populations en général, la mise en place de déterminants objectifs tenant lieu de facteurs exogènes, dont les aboutissants se soldent à long terme par l'éradication des populations.

Au cinquième chapitre, nous avons constaté les effets continus et à long terme du déterminant objectif qu'est le maintien des écarts de niveau d'emplois entre les collectivités régionales. Celui-ci mettait en cause la pratique du gouvernement du Québec en matière de répartition des masses fiscales. Nous y avons constaté également la corrélation entre cette pratique systématique et le maintien des disparités d'emploi. Partant, il devenait possible de comprendre la contribution du dispositif gouvernemental au maintien de mouvements migratoires massifs récurrents et à sens unique entre les régions en désintégration et les régions d'accueil. Bien que les facteurs endogènes et exogènes puissent caractériser semblablement et les systèmes biologiques et les systèmes sociaux, un troisième facteur doit être ajouté qui peut contribuer, de façon non négligeable, au progrès des dysfonctions existantes dans les systèmes sociaux comme dans les systèmes organiques : le facteur humain.

Le facteur humain agit de deux façons. Il agit d'abord en raison de l'ensemble des insuffisances cognitives qui empêchent de percevoir l'existence d'une dysfonction en progrès dans l'organisme. Dans les systèmes biologiques, la négligence des sujets, l'ignorance des symptômes, la carence d'outils pour établir un diagnostic exact et, dans certains cas, l'incompétence professionnelle sont autant de manifestations possibles de ces insuffisances cognitives.

Dans les systèmes sociaux, on retrouve des manifestations apparentées. À titre d'exemple, l'accroissement continu du taux de suicide constitue, au plan sociologique, un symptôme très explicite de l'existence d'un processus de désintégration à l'œuvre dans une société. Au Québec, l'analyse courante du phénomène renvoie invariablement à l'expression de troubles mentaux chez ceux qui ont commis cet acte. Pourtant, la société québécoise a vu son taux de suicide *multiplié par quatre* en trois

TABLEAU 17
Typologie des mécanismes dysfonctionnels propres
aux systèmes organiques et sociaux humains
dont les conséquences peuvent être létales

LES ÉLÉMENTS DES MÉCANISMES	DANS LES SYSTÈMES ORGANIQUES	DANS LES SYSTÈMES SOCIAUX
Des facteurs prédisposant à la maladie : <i>les facteurs endogènes</i> .	Des prédispositions d'origine génétique et héréditaire.	Des prédispositions historiques, sociales et culturelles.
Des facteurs déclencheurs de maladie : <i>les facteurs exogènes</i> .	Exposition chronique des individus au stress, à des problèmes de nutrition et d'environnement.	La mise en place de mécanismes objectifs et létaux tels ceux qui entraînent, au Québec, la centralisation des ressources vitales dans quelques collectivités au détriment des autres.
Des facteurs d'inhibition de l'information vitale : <i>les facteurs humains</i> .	Indifférence ou ignorance de la signification des symptômes. Négligence, peur de consulter, autres facteurs entraînant des délais dans la détection du problème et des retards d'intervention, aux conséquences fatales.	Absence de systèmes d'information et incompétence théorique pour reconnaître les symptômes de la dislocation d'un système social. L'élaboration et diffusion de discours idéologiques puissants contribuant à inhiber les messages sur l'état du système ou à en fausser la signification réelle.

décennies seulement. Cela devrait, en principe, alerter les sociologues sur la signification de cet exode démographique hors de la vie. Elle devrait aussi les alerter sur la capacité objective de plus en plus réduite d'une telle société d'intégrer ses membres. L'ampleur de ces faits va bien au-delà des causes et des itinéraires psychologiques présidant à chacun des drames singuliers qui dénotent le phénomène.

Outre les manifestations d'insuffisance cognitive, le facteur humain agit aussi par le truchement de mécanismes *d'inhibition de l'information* objective sur l'état du système. Dans les systèmes biologiques et organiques, on peut mentionner, par exemple, la peur de consulter, la négligence entraînant des délais dans la détection des maux ou encore des retards d'intervention aux conséquences fatales. Dans les systèmes sociaux, on pense à l'émergence de *discours idéologiques* puissants dont l'effet inhibe les messages sur l'état des systèmes ou en détourne la

signification réelle. Le tableau 17 présente une typologie des dysfonctions communes aux systèmes organiques et sociaux, dysfonctions dont les conséquences peuvent être fatales dans les deux types de systèmes.

Partant de ces énoncés et du cas québécois, les prochains paragraphes identifieront les principales prédispositions historiques, sociales et culturelles qui, outre l'ignorance du fait par la majorité des citoyens, ont contribué à la mise en activité des mécanismes centralisateurs en matière de dépenses publiques. Le septième chapitre traitera des principaux faits marquants qui, à nos yeux, ont ponctué l'évolution du discours scientifique depuis une trentaine d'années, en regard de la désintégration du Québec comme société. On pourra y voir à l'œuvre le facteur humain en progression continue, depuis le début de la période considérée.

LES PRÉDISPOSITIONS D'ORIGINE HISTORIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE AYANT EU COURS AU QUÉBEC

Si on partage l'histoire du Québec des soixante-dix dernières années en deux tranches d'égale durée, on y perçoit deux mondes ayant fort peu de choses en commun, à l'exception des vestiges architecturaux rappelant l'existence de la période historique qui se termine entre 1965 et 1970. Deux expressions juxtaposées traduisent bien l'importance de la mutation qui s'est produite à cette époque, de même que la nature du sentiment populaire qui prévaut encore aujourd'hui à ce sujet chez ceux qui, en 1998, ont plus de 45 ans⁶² :

- ◆ « avant c'était la *Grande noirceur* »;
- ◆ « puis ce fut l'extraordinaire matin de la *Révolution tranquille!* »

La juxtaposition de ces deux expressions évoque à juste titre le passage d'un certain « Moyen Âge » à une « Renaissance », ou encore le passage de la préhistoire à « l'âge des lumières ». Plus encore, ce fut une sorte de « baptême à rebours » marquant le passage d'une société fortement imprégnée de valeurs morales, religieuses et coercitives, à une société civile proclamant haut et fort les valeurs de la raison, mais où l'expérience de la raison restait à faire à bien des égards. Une société devenue, comme par enchantement, perméable, voire poreuse, à tout ce qui incarne la nouveauté a priori. Le chanoine Groulx a bien traduit l'ampleur du bouleversement :

⁶² Il s'agit, en l'occurrence, du groupe d'âge qui comprend à la fois les aînés et ceux qu'on qualifie d'enfants du « babyboom », les « babyboomers ».

« La Révolution tranquille peut se dire tranquille, parce qu'elle s'est faite sans bouleversement fracassant, sans effusion de sang, mais combien profonde dans les esprits comme dans les mœurs! Jamais n'avait-on vu un peuple se révolter, presque changer d'âme, aussi rapidement, sans bruit, sans trop s'en apercevoir. »

GROULX (1974), p. 357.

Dans ce contexte, une proposition devenait d'emblée recevable dans la mesure où son emballage la distinguait fondamentalement des relents de « l'ancien régime ». Les événements qui ont présidé à l'avènement de ce nouvel âge n'étaient tempérés d'aucune trace d'expérience déjà vécue au plan collectif, qui auraient permis de subodorer les effets de la mise en application des nouvelles propositions. Les générations porteuses de ces effets étaient encore à naître.

Cette révolution tranquille coïncida avec une autre qui, elle, n'était pas de facture indigène. Une révolution technologique d'envergure mondiale s'amorçait, accentuant le décalage entre le régime ancien, dit de la « Grande noirceur », et le nouveau régime mis en place au Québec à l'époque. Ainsi, presque du jour au lendemain, la société québécoise se retrouva-t-elle coupée des assises qui avaient jusqu'alors maintenu sa cohérence. Le Québec dut tout réinventer à son propre compte, pour le meilleur ou pour le pire. La société québécoise se trouvait lancée dans l'espace de la modernité mais sans parachute.

Le tableau 18 met en lumière quelques-unes des caractéristiques principales des changements sociaux qui ont eu lieu. Y sont esquissés quelques traits des deux époques, en regard des dimensions culturelles, sociologiques, démographiques, économiques et politiques. N'y sont pas pris en compte les changements attribuables à la révolution technologique mondiale, lesquels furent, eux aussi, considérables. Si pour plusieurs sociétés la seconde moitié du vingtième siècle s'inscrit dans une continuité historique, le tableau laisse voir que, pour la société québécoise, cette période marque une rupture radicale et définitive avec le passé.

À quoi, s'interrogera-t-on, les prédispositions d'avant la Révolution tranquille prédisposaient-elles? Sur cette question, notre hypothèse de réponse est la suivante : elles prédisposaient à l'adoption d'un nouveau discours fondamentalement différent de celui qui avait cours à l'époque précédente. Celui-ci était véhiculé, endossé et même imposé avec le même dogmatisme. Un dogmatisme désormais appuyé sur l'érudition en service commandé plutôt que sur l'autorité divine.

TABLEAU 18
Faits saillants touchant les changements intervenus
dans la société québécoise lors de la Révolution tranquille

LES DIMENSIONS D'ANALYSE	AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	APRÈS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> – La religion catholique. – Des Canadiens français majoritaires s'exprimant en joual. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le laïcisme. – Des Québécois « multiculturels », acceptant « toutes » les différences (à l'exception peut-être de leur propre identité). La langue française s'impose de plus en plus par le pouvoir législatif et réglementaire, et de moins en moins par le poids et la cohésion de la population qui la partage (variable selon les régions). – La réalité citadine.
Sociologique	<ul style="list-style-type: none"> – La ruralité. – Un système de valeurs ayant un pouvoir coercitif puissant, engrammé dans un code de moralité univoque, enseigné et transmis par des autorités religieuses influentes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Des valeurs dites pluralistes mais disjointes, voire « solipsistes », ayant peu de pouvoir coercitif à l'échelle de la société entière. On pourrait poser l'hypothèse qu'à un véritable système de valeurs, se seraient substituées les dispositions du code civil et du code criminel.
Économique	<ul style="list-style-type: none"> – Des activités centrées sur l'extraction des matières premières et la fabrication des produits finis (les secteurs primaire et secondaire d'activités). – Tendance autarcique des communautés locales et régionales. – Des services dispensés sous la gouverne d'autorités religieuses (privées), notamment en santé, en services sociaux et en éducation. – Le poids des dépenses publiques dans l'économie relativement faible. – Le revenu moyen per capita est faible en raison, notamment, d'un plus grand nombre de dépendants en moyenne, par chef de famille et chef de ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> – Des activités centrées sur les services (secteur tertiaire). La richesse collective est encore assurée, en bonne part, par l'exportation des matières premières. – Spécialisation des communautés locales et régionales d'où dépendance accrue et interdépendance nécessaire. – Services assurés sous la gouverne de l'État (public) notamment en santé, en services sociaux et en éducation, après appropriation des infrastructures existantes. – Rôle économique prédominant des dépenses publiques (jusqu'à 55 % du PIB, en 1985). – Le revenu moyen per capita est plus élevé.

LES DIMENSIONS D'ANALYSE	AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	APRÈS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
Démographique	<ul style="list-style-type: none"> – Encouragement « obligatoire » de la natalité; mariages jeunes et indissolubles; le rôle domestique des femmes est dominant; l'unité sociale significative est associée au ménage et à la famille. – Poursuite de l'occupation du territoire (la colonisation de l'hinterland). 	<ul style="list-style-type: none"> – Chute dramatique de la natalité; divorces nombreux; le rôle public des femmes s'accroît; l'unité significative est désormais associée à la personne. – Concentration de la population dans les grands centres : le territoire inoccupé est conçu comme réservoir de matière première - bois, eau, bassin hydroélectrique, etc. - ou comme zone de loisir, de plein air, chasse, pêche, randonnée pédestre, motoneige, etc.
Politique	<ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance opérationnelle du principe des « trois pouvoirs » disjoints et antagonistes : <ol style="list-style-type: none"> 1) judiciaire; 2) exécutif : le gouvernement sous l'autorité du premier ministre; 3) législatif : le parlement où s'exerce le pouvoir de représentation sous l'autorité du représentant de la Reine. – Le pouvoir administratif est faible. – Eu égard à la faiblesse des dépenses publiques dans le PIB, l'influence exercée par les lobbies sur les pouvoirs politiques est peu diversifiée et plutôt faible, à l'exception des grandes entreprises d'exploitation de matière première d'origine étrangère, des autorités religieuses et des entrepreneurs en voirie. – Aucun débat majeur mettant en cause l'appartenance au régime fédéral canadien. 	<ul style="list-style-type: none"> – Neutralisation du pouvoir législatif (avec la dissolution du Conseil législatif en 1968). Prédominance du pouvoir exécutif; les pouvoirs du premier ministre étant comparés à ceux d'un monarque élu, le titre en moins, pour une période de quatre ans. Dans ce contexte, les députés sont assujettis aux lignes des partis politiques et à l'autorité des chefs de parti. – Le pouvoir administratif est dominant : il prépare les projets de loi à l'intention du Conseil des ministres présidé par le premier ministre, lequel les fait entériner par le parlement selon les orientations définies aux programmes des partis politiques. – Eu égard à l'importance économique considérable des dépenses publiques, se sont ajoutées les influences exercées par une multitude de groupes de pression et d'intérêt, de syndicats, etc. aux intérêts parfois des plus divergents, mais dont la multitude se calque sur les formes de l'activité gouvernementale. – La question de l'indépendance du Québec apparaît être le seul débat de société ayant cours depuis la fin des années 1960.

LES DIMENSIONS D'ANALYSE	AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	APRÈS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
Politique (suite)	<p>– Expérience limitée des conflits engageant des collectivités les unes contre les autres. Cette expérience se résume à une participation à deux grands conflits mondiaux (1914-18 et 1939-45) c'est-à-dire à la dimension physique de la guerre et, de surcroît, sur des terrains d'opération étrangers.</p> <p>– Deux parlements, un provincial et un autre fédéral qui permettent l'exercice du pouvoir de représentation des intérêts collectifs de chaque comté électoral, par le truchement d'un député provincial et d'un député fédéral élus démocratiquement dans chaque cas.</p>	<p>– Peu d'aptitude à reconnaître les manifestations d'une guerre économique, engagée entre les régions et au sein même de la société québécoise; les rivalités de cet ordre étant perçues davantage comme le fait d'un conflit entre le Québec (le Bas Canada dont le champion se veut incarné par le gouvernement provincial) et l'Ontario (le Haut Canada dont le champion est associé au gouvernement fédéral).</p> <p>– Une constitution canadienne qui reconnaît au Québec 75 sièges au parlement fédéral pour autant de comtés électoraux; chaque comté étant délimité géographiquement sur la base de critères <i>démographiques</i>, soit la population du dernier recensement divisée par 75, plus ou moins 25 %.</p> <p>– Dans un tel contexte, les <i>régions</i> du Québec n'ont pas légitimité politique permanente, contrairement au Québec lui-même en tant que région canadienne. Rien ne s'oppose donc au démantèlement de la société québécoise par l'intérieur, que ce soit par la mise en place de facteurs endogènes ou exogènes.</p>

LES CARACTÉRISTIQUES DU DISCOURS QUÉBÉCOIS CONTEMPORAIN SUR LES « PROBLÈMES SOCIAUX »

Outre les changements factuels dont il vient d'être question, on vit apparaître parallèlement un « nouveau discours » faisant désormais une large place à ce qu'il est convenu d'appeler « des problèmes sociaux ». À cet égard, le *Traité des problèmes sociaux* (Dumont *et al.* 1994) y consacre plus de cinquante titres, partant de la pauvreté à la santé, en passant par le développement économique, le suicide, les groupes communautaires, etc. L'examen de l'ouvrage fait apparaître plusieurs caractéristiques typiques à cette manière nouvelle de traiter ces sujets :

- ◆ on constate qu'à peu près toutes les rubriques pourraient avoir comme pendant un programme gouvernemental, engageant un financement public, pour lequel un ou plusieurs groupes d'intérêt retirent des bénéfices soit sous forme salariale, soit sous la forme de subsides gouvernementaux.
- ◆ on constate aussi l'existence d'une forte corrélation entre la conception d'un quelconque « problème social », et celle des problèmes de *personnes* accréditées à recevoir des services ou des paiements de transferts en vertu des programmes gouvernementaux existants. Comme si « programme gouvernemental », « problème social » et « clientélisme » appartenaient à une même catégorie de la réalité.
- ◆ sauf erreur, à un seul endroit, en introduction, y mentionne-t-on l'existence d'une distinction à faire entre des problèmes collectifs et leurs manifestations à l'échelle des individus. La distinction entre les problèmes sociaux, pris comme tels, et leurs manifestations à l'échelle individuelle est ensuite à peu près gommée du traitement des matières.
- ◆ à de très rares endroits dans l'ouvrage qui porte pourtant sur les problèmes sociaux au Québec, retrouve-t-on de référence au fait que la plupart des problèmes traités se manifestent de façon différenciée dans des collectivités locales et régionales inscrites sur le territoire dont ils sont le fait. À aucun endroit non plus, ne retrouve-t-on mention des relations de cause à effet entre des phénomènes sociaux impliquant des collectivités locales ou régionales, dont par exemple le sous-développement, et l'incidence de la pauvreté, de la morbidité, de la maladie et du suicide au sein des groupes.

Ce que l'on considère à présent comme des problèmes sociaux réfère à des ensembles disjoints de problèmes individuels et personnels regroupés sous des rubriques correspondant à la fois à des intérêts corporatifs et professionnels, à des programmes gouvernementaux et, enfin, aux catégories budgétaires correspondantes. Les représentations en découlant se situent donc aux antipodes des problèmes relatifs « à des collectivités conçues comme des réalités distinctes des individus qui en font partie, et qui, de ce fait, sont distincts de leurs manifestations individuelles, biologiques et psychiques ».

De cette pratique découle une observation d'importance : la représentation qui a cours concernant le sens du mot « social » ne réfère plus à un *ordre* particulier de phénomènes humains. La définition du mot « sociologie » dans Le Petit Robert est à ce sujet fort éclairante. Cette nouvelle conception québécoise de la réalité sociale est appuyée par les énoncés des deux chartes des droits et libertés de la personne, l'une provinciale et l'autre fédérale. Ainsi, conformément à une conception nouvelle de ce type, il serait un non-sens d'affirmer que la Gaspésie, à l'instar de tout autre région en désintégration, est le lieu, ou l'objet – ce qui revient au même – d'un seul et même problème social, en train de s'étendre à l'ensemble du Québec, à la manière d'un cancer.

Les implications de ce constat sont primordiales; cela pourrait signifier par exemple que, depuis près de trente ans, aucune action ou intervention efficace n'a été tentée pour enrayer l'expansion des problèmes sociaux au Québec, faute de conserver minimalement les moyens de les reconnaître! Aucune intervention significative pour enrayer l'expansion du non-emploi incluant le chômage, la pauvreté, la morbidité et le suicide! Aucun effort non plus pour stabiliser les populations en âge de travailler et de se reproduire dans les territoires. Par contre, des efforts très considérables ont été consentis et à grands frais pour payer des subsides aux chômeurs et aux assistés sociaux, pour soigner les malades, pour héberger les personnes âgées, pour développer des emplois pour les jeunes qui auraient accepté de s'établir à l'extérieur de leur région d'origine, etc. La part qu'occupent les dépenses gouvernementales dans le PIB (plus de 50 %) témoigne de façon éclatante de l'existence de cette économie parallèle dont les fondements reposent, en grande partie, sur les séquelles individualisées de problèmes sociaux non maîtrisés mais aussi dévoyés de leur signification réelle.

Dans cette trame de réflexion, on pourrait s'interroger sur le caractère mutuellement exclusif de ces deux ordres de préoccupation. Peut-on techniquement intervenir à la fois sur les problèmes sociaux tel le contrôle du niveau de morbidité des populations et, en même temps,

TABLEAU 19
Dépenses de réseau du MSSS en 1991-1992

RÉ- GION	DÉPENSES EN MILLIERS DE DOLLARS (000\$)					TOTAL
	SANTÉ PHYSIQUE	SANTÉ MENTALE	INTÉGRATION SOCIALE	ADAPTATION SOCIALE	AUTRES PROGRAM- MES	
01	125 293	21 926	100 284	18 667	19 846	286 016
02	176 095	20 437	103 303	25 684	17 232	342 752
03	540 094	135 632	285 516	68 605	49 766	1 079 613
04	242 606	61 490	193 713	39 335	29 269	566 413
05	185 645	15 546	127 298	27 837	16 318	372 644
06	1 745 302	333 847	925 561	238 448	142 905	3 386 062
07	132 775	19 136	90 960	27 106	24 721	294 699
08	93 109	17 346	59 036	22 590	14 112	206 193
11	71 349	14 299	42 372	13 467	16 709	158 196
12	141 746	27 081	143 943	23 556	25 418	361 744
13	72 530	4 323	86 673	48 532	15 170	227 228
14	91 199	27 409	84 063	24 982	14 460	242 114
15	120 817	30 871	108 844	31 453	15 147	307 131
16	359 939	42 381	317 345	80 241	53 967	853 871
	4 098 498	771 726	2 668 908	690 503	455 039	8 684 674

sur les problèmes individuels telle la dispensation de soins aux malades? À une échelle plus globale, peut-on soutenir une politique économique saine en même temps qu'une politique budgétaire pertinente? À ce sujet, il appert que par essence ces deux ordres de préoccupation ne s'excluent pas mutuellement; et même que le déni de réalité vient précisément d'une représentation entretenue de la mutuelle exclusivité de ces deux ordres de réalité. De la même manière, éprouverait-on un sentiment de perplexité naturelle à l'endroit d'un individu adulte normalement constitué qui prétendrait une incapacité à marcher et à mâcher en même temps; et qui, de surcroît, par ses agissements prouverait, de façon péremptoire, qu'une telle « prouesse » est irréalisable.

Le tableau 19 permet de bien illustrer à quel point il peut être facile de considérer et traiter en même temps, de façon distincte, les deux ordres de réalité. Ce tableau reproduit, pour une année seulement, la matrice des dépenses financières par région et par programme du réseau des établissements de la santé et de services sociaux du Québec. Dans ce

tableau, la somme de chacune des *lignes* mesure, pour l'année considérée, la contribution financière du réseau de la santé à la réduction du niveau de non-emploi de chaque région et partant à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des quatorze populations régionales à l'étude. Simultanément, la somme des *colonnes* mesure la contribution du réseau à la dispensation de services – soins et interventions – aux personnes en besoin dans l'ensemble des régions et pour chaque programme.

Ce tableau permet donc d'illustrer et de distinguer deux manières d'examiner la même réalité. La première – l'examen par ligne – qui décrit directement les transferts fiscaux atteignant chaque population permet de constater les impacts du financement, pris comme tel, sur l'emploi, la richesse, les effets démographiques et sociaux découlant de la répartition de la richesse collective. On y mesure donc, dans les limites des données considérées, l'intervention de l'État à l'endroit des populations prises comme des ensembles sociaux. La seconde – l'examen par colonne – renvoie aux dimensions de conformité administrative, budgétaire et de l'intervention auprès des individus affectés. C'est d'ailleurs sur ce second mode d'examen que tend à se confiner la « nouvelle » façon québécoise d'observer les problèmes sociaux.

On constate actuellement que le goût du changement, qui caractérisait tant l'esprit des années 1960, a fait place à une sorte d'imperméabilité, voire d'allergie à tout discours susceptible de porter atteinte à l'état de tranquille assurance que procure, un peu à la manière d'une chasse gardée, l'accréditation professionnelle et idéologique, en regard d'un programme gouvernemental officiel. Même les démonstrations les plus appuyées basées sur les faits les plus incontournables ne passent plus la rampe devant ces construits. La nouvelle « méthodologie » qui préside au traitement des problèmes sociaux fait en sorte qu'un seul drame horrible raconté à la une et avec force détails macabres contribue davantage à modifier une procédure administrative ou même une politique gouvernementale, que cent ou mille exemplaires présentés comme une statistique sociale caractérisant en propre les régions où ils sont produits. Ces mille exemplaires deviennent une douteuse statistique dénuée de la charge émotive requise pour inspirer la pitié et l'action. On ne reconnaît plus les pauvres dans la mesure du revenu moyen per capita! Les faits sociaux dont témoigne une telle mesure sont dès lors relégués au rang des vues de l'esprit.

Quelques échantillons de réflexions glanées récemment en regard des sujets dont traite cet ouvrage, et émanant de personnalités jouissant

d'un haut degré d'influence au plan décisionnel et consultatif, illustrent assez bien cette nouvelle approche des problèmes sociaux :

- ◆ le taux d'inoccupation est apparu, à certaines, comme un concept et un terme esthétiquement rébarbatifs ou agressifs à l'endroit du genre féminin. Il pourrait laisser entendre que les conjointes au foyer (sans emploi) sont *oisives* alors qu'elles sont occupées aux tâches ménagères et domestiques.
- ◆ la désintégration des populations du Québec ne fait plus partie des discours politiques à « la mode » en 1998. Il y aurait donc lieu de renouveler ce thème littéraire en s'attaquant à des sujets nouveaux et plus « branchés »⁶³.

Au-delà des intérêts corporatistes qui constituent la trame nouvelle des discussions sur les sujets individuels travestis en sujets sociaux, les faits sociaux rejoignent pourtant une très grande variété d'intérêts, dont ceux des personnes qui souffrent ou qui sont appelées à souffrir par les œuvres d'autres personnes. Ces intérêts, ayant comme assises des espaces géographiquement délimités par les frontières régionales, s'opposent selon la collectivité d'appartenance.

Par ailleurs, dans les systèmes sociaux, le maintien et l'entretien des dysfonctions passent presque nécessairement par le *discours*, qu'il soit officiel ou scientifique, involontairement ou volontairement inexact. Cette dimension du discours et de ses caractéristiques fait l'objet du prochain paragraphe.

LES DYSFONCTIONS DU DISCOURS SUR UN SYSTÈME SOCIAL : LE CONCEPT D'IDÉOLOGIE EST ENCORE BIEN VIVANT

Avec la publication d'un ouvrage portant sur la *fin des idéologies* et ponctué par l'écroulement de l'empire soviétique, on aurait pu croire que le concept « d'idéologie » était définitivement mort et enterré. Rien n'est moins sûr! Les initiés prétendent, à ce sujet, que le diable n'est jamais aussi puissant que lorsqu'il réussit à faire croire qu'il n'existe pas.

Il en est de même lorsque les références aux faits sociaux sont neutralisées! Des collectivités entières peuvent, dans un tel contexte, devenir, en toute impunité, l'objet d'une *prédation silencieuse, systéma-*

⁶³ Ce discours, nous avouons, évoque une pensée fugace mais émue, inspirée de ces mots du poète : « Homère est nouveau ce matin et je ne connais rien de plus vieux que le journal d'aujourd'hui! »

tique et efficace. On peut, tout à loisir, recouvrir cet acte sous des discours clamant la fin des États nations, l'abolition des frontières, le grand village mondial : dans les faits, des collectivités entières sont ainsi sacrifiées avec, en prime, la misère et le désespoir pour les personnes qu'elles regroupent.

À cet égard, l'histoire du Québec des trente dernières années pourrait se voir comme une expérience pilote de ce qui pourrait devenir le fait de bien d'autres collectivités locales, régionales ou même nationales. Par contre, à la différence d'autres cas, celui du Québec serait facile à documenter : une sorte de « type idéal » à l'étude de ce genre de projet. Un tel projet, qui a tous les attributs d'un pacte avec le diable, requiert a priori l'accord mutuel des deux partenaires; c'est là que le concept d'idéologie prend une importance particulière.

QUELQUES GÉNÉRALITÉS SUR L'IDÉOLOGIE COMME CONCEPT

À l'échelle des relations interpersonnelles, toute affirmation ayant pour objet de décrire la réalité est soit vraie, si elle est conforme à la réalité, soit fausse, dans le cas contraire. Plus encore, toute affirmation fautive tenue avec l'intention de tromper s'appelle *mensonge*. Or, à l'échelle sociale, un niveau plus macroscopique et collectif, il existe une forme d'affirmations élaborées en système et correspondant à une catégorie particulière de faux discours que l'on nomme *idéologie*.

Dans les cercles intellectuels québécois, l'adjectif « idéologique » est fréquemment utilisé pour qualifier l'opinion de ceux dont on ne partage pas le point de vue. Mais en tant que concept scientifique, une idéologie est essentiellement :

« (...) un système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité. »

ROCHER (1969), p. 100.

Au plan de l'idéologie, le questionnement sur la *vérité* du discours n'a pas intérêt. D'abord parce que s'inspirant de valeurs, une idéologie n'offre, a priori, aucune assurance que les discours qu'elle inspire soient conformes à la réalité. Ensuite, parce qu'en vertu de sa fonction même, l'idéologie n'a d'utilité que pour servir les intérêts d'un groupe ou d'une collectivité. Pour une telle collectivité, l'utilité d'une idéologie consiste précisément à *justifier* une lecture de la réalité sociale conforme à ses intérêts en vue de poser des actions collectives engageant parfois, non seulement cette collectivité particulière, mais l'ensemble de la société,

incluant les autres collectivités que cette société regroupe⁶⁴. Dans le cas de la société québécoise, il existe une certaine idéologie qui propose une orientation historique disposant explicitement du sort de la plupart des régions du Québec au profit de quelques-unes seulement.

Le prochain chapitre est entièrement consacré à l'analyse du discours relevant de cette idéologie de la centralisation au Québec. Notre propos démontre objectivement *le caractère prioritaire des droits collectifs* sur les droits individuels. Cette proposition a toutes les apparences d'un énoncé idéologique; elle apparaît pourtant fondée dans la réalité. Qu'il s'agisse du droit au travail, à l'éducation, à la santé ou à un revenu décent⁶⁵, tous ces droits ne peuvent être respectés, à moins que ne soit préservée préalablement aux échelons supérieurs l'intégrité sociale des collectivités auxquelles les gens appartiennent. Quant au mot « prioritaire », il signifie lui-même « ce qui doit être fait avant » (v. Le Petit Robert). Dans le contexte traité, on doit donc lire : pour réellement assurer la primauté des droits individuels, il faut en premier lieu assurer le respect des droits collectifs. De même que pour construire une maison, il faut d'abord ériger les murs avant que de monter le toit.

Conformément à cette façon de voir, le chapitre suivant traite de l'érosion progressive des droits collectifs au Québec et des principaux *événements discursifs* qui sont les témoins de l'histoire et de la genèse de cette érosion jusqu'à maintenant. Les changements institutionnels et idéologiques, qui se sont produits lors de la Tranquille révolution, préparèrent le terrain pour que ces chaînes d'événements s'enclenchent et se produisent.

⁶⁴ L'équivalent des idéologies n'existe ni dans les systèmes biologiques, ni dans le règne animal. D'ailleurs, comme le faisait remarquer à ce sujet un sociologue féru d'ornithologie : « A-t-on jamais vu des harfangs raconter des mensonges aux campagnols? »

⁶⁵ Voir, à ce sujet, les articles 22 à 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (ONU).

